Diplôme national de master

Domaine – sciences humaines et sociales

Mention – sciences de l'information et des bibliothèques

Parcours – archives numériques

Mémoire de recherche / Août 2026

S'adapter au numérique dans les archives départementales : les stratégies individuelles et collectives déployées par la première génération d'archivistes face aux transformations de leur métier

Papa Ngor DIENG

Sous la direction de Céline Guyon
Maître de conférence associée et co-responsable du Master Archives Numériques – Enssib

Résumé :

La transition numérique a profondément transformé les pratiques archivistiques, conduisant les archivistes à développer de nouvelles compétences pour répondre aux exigences de la gestion et de la préservation des archives électroniques. Dans les services d'archives départementales français, cette évidence s'est traduite par la mise en œuvre de stratégies d'adaptation fondées sur l'autoformation, la formation continue, l'apprentissage par la pratique et les réseaux professionnels. Ces dynamiques ont favorisé l'acquisition progressive de compétences techniques, organisationnelles et collaboratives, tout en mettant en relief le rôle essentiel des réseaux professionnels dans le partage des connaissances. Elles montrent aussi que l'adaptation au numérique repose autant sur les initiatives individuelles que sur la mobilisation collective des savoirs et des expériences professionnelles.

Descripteurs : archivistique ; transition numérique ; archivage électronique ; compétences professionnelles ; stratégies d'adaptation

---

Abstract:

The digital transition has profoundly transformed archival practices, leading archivists to develop new skills to meet the demands of managing and preserving electronic records. In French departmental archives services, this evolution has resulted in the implementation of adaptation strategies based on self-training, continuing education, learning through practice, and professional networks. These dynamics have fostered the progressive acquisition of technical, organizational, and collaborative skills, while highlighting the essential role of professional networks in knowledge sharing. They also show that adaptation to digital change relies as much on individual initiatives as on the collective mobilization of professional knowledge and experience.

Keywords: archival science; digital transition; electronic records management; professional skills; adaptation strategies

(cc) BY-NC-ND

Droits d'auteurs



Cette création est mise à disposition selon le Contrat : « **Paternité – Pas d'Utilisation Commerciale – Pas de Modification 4.0 France** » disponible en ligne http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/deed.fr ou par courrier postal à Creative Commons, 171 Second Street, Suite 300, San Francisco, California 94105, USA.

Utilisation de l'IA générative

Dans le cadre de la rédaction de ce mémoire, j'ai eu recours à des outils d'intelligence artificielle générative, notamment ChatGPT et Claude de manière ciblée et encadrée. Leur utilisation s'est limitée à des tâches de relecture et d'amélioration rédactionnelle (correction orthographique, grammaticale, syntaxique, reformulation, amélioration de la fluidité des phrases et suppression des redondances).

Ils ont donc été mobilisés comme des correcteurs avancés, en complément du travail personnel, et non comme un substitut à la réflexion. Et les propositions formulées par ces outils ont systématiquement été relues, évaluées, modifiées si nécessaire et validées avant leur intégration dans le texte initial. Les échanges ayant eu lieu dans ce cadre sont consignés en annexe, à titre de justification de cet usage.

(cc) BY-NC-ND

Remerciements

Au terme de ce travail de recherche, je tiens à exprimer ma profonde gratitude à toutes les personnes qui, chacune à leur manière, ont contribué à son aboutissement.

Mes premiers remerciements vont à ma directrice de mémoire, Madame Céline Guyon, pour la qualité de son encadrement. Ses conseils avisés, ses orientations pertinentes et sa disponibilité constante ont été déterminants dans la réalisation de ce travail. Qu'elle trouve ici l'expression de ma sincère reconnaissance.

Je remercie chaleureusement ma famille, et tout particulièrement mes parents, qui, de près ou de loin, n'ont cessé de guider mes pas vers la réussite. Je leur adresse toute ma reconnaissance et tout mon respect. Mes pensées vont également à mes frères et sœurs, pour leur soutien indéfectible.

Je remercie également mon épouse, Ndèye Dieumbe Kane, ma force au quotidien, pour son soutien constant et son engagement à mes côtés tout au long de ce parcours.

Mes remerciements s'adressent aussi à mes amis, dont le compagnonnage a toujours été une source de motivation et de résilience. Je pense notamment à Thierno Seye, Mamadou Moustapha Mané, Kaoussou Faty, Diarry Ndiaye et Aminata Diop.

Mes remerciements vont aussi à mes camarades de promotion pour leur collaboration, leur ouverture et leur bienveillance.

Je ne saurais terminer sans exprimer ma profonde gratitude à Monsieur Mamadou Sène, Moustapha Sylla, Assane Diouf, Serigne Saliou Bousso, Serigne Ibrahima Bousso, Serigne Ahmadou Bousso, El Hadji Meissa Diop et Serigne Amedy Mbacké, ainsi qu'à travers lui, à l'ensemble du Dahira Sahadatoul Mouridina de Lille, pour l'accueil chaleureux et l'accompagnement précieux qu'ils m'ont offerts lors de mes premiers pas sur le territoire français. Grâce à eux, mon séjour et ma réussite ont pris tout leur sens.

Enfin, à toutes celles et ceux qui, de près ou de loin, ont contribué d'une manière ou d'une autre à mon succès, je leur adresse mes remerciements les plus sincères.

(cc) BY-NC-ND

Sommaire

SIGLES ET ABREVIATIONS 9

INTRODUCTION 13

Définition du terrain de recherche et de la population enquêtée 17

Présentation et analyse du corpus d'enquête 19

PARTIE 1 : LA REVOLUTION NUMERIQUE ET LA TRANSFORMATION DU TRAVAIL ARCHIVISTIQUE 21

Chapitre 1 : Un nouveau cadre de travail et des pratiques en évolution 22

1. Développement de l'archivage électronique et des outils numériques 22

2. Nouvelles contraintes techniques 25

3. Diversification des missions 27

Chapitre 2 : Nouvelles compétences, nouveaux besoins 29

1. L'élargissement des compétences 29

2. Des besoins en formation peu structurés 31

PARTIE 2 : LES STRATEGIES D'ADAPTATION FACE AU NUMERIQUE 35

Chapitre 1 : Les stratégies individuelles d'adaptation 37

1. L'autoformation : apprendre par ses propres moyens 37

2. La formation continue : compléter ses connaissances 39

3. L'apprentissage par la pratique : apprendre en situation de travail .42

4. Le recours au réseau comme ressource d'apprentissage 44

Chapitre 2 : S'adapter à plusieurs : des apprentissages collectifs 46

1. La coopération au travail comme mode d'apprentissage 47

2. Les espaces collectifs d'échange et de réflexion 48

3. Les projets comme lieux d'apprentissage 50

Chapitre 3 : Le rôle structurant des réseaux professionnels 51

1. Le réseaux professionnel : une ressource durable d'apprentissage ... 51

2. Un lieux de circulation des savoirs et des solutions 53

Chapitre 4 : Des relations professionnelles transformées par le numérique 54

1. Le renforcement des liens au sein du groupe professionnel 55

2. Le développement des interactions avec d'autres acteurs 56

CONCLUSION 59

SOURCES 63

BIBLIOGRAPHIE 65

ANNEXES 69

(cc) BY-NC-ND

Sigles et abréviations

AAF	Association des archivistes français
ADELE	Administration électronique
AMAE	Archives municipales - Archives électroniques
ANSSI	Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information
CONSTANCE	Conservation et stockage des archives nouvelles constituées par l'électronique
CNFPT	Centre national de la fonction publique territoriale
CYVIDO	Cycle de vie des données
DESS	Diplôme d'études supérieures spécialisées
DSI	Direction des systèmes d'information
EAD	Encoded archival description
PIN	Pérennisation des informations numériques
SAE	Système d'Archivage électronique
SEDA	Standard d'échange de données pour l'archivage
SIAF	Service interministériel des archives de France
XML	Extensible markup language

(cc) BY-NC-ND

Dédicaces

Je dédie ce travail :

À ma mère, Khady Tine, pour son amour inconditionnel et ses prières qui m'ont toujours accompagné.

À mon père, Adiouma Dieng, pour ses sacrifices et son soutien constant tout au long de mon parcours.

À mon épouse, pour son amour, sa présence et son soutien de chaque instant.

À ma petite fille, Mariama Bousso Dieng, source de joie et de motivation renouvelée.

À la mémoire de mon défunt guide, Serigne Moustapha Saliou Mbacké, dont l'enseignement et la lumière continuent d'éclairer mon chemin.

À ma défunte Grand-mère, Marième Sène, qui m'a élevé avec tant d'amour et de dévouement.

À mon grand frère, Abdoulaye Dieng, pour son exemple et son soutien.

À mes amis d'enfance, Mouhamed Dione et Lahat Dieng, pour tous ces liens tissés depuis notre plus jeune âge.

Et à l'ensemble de mes professeurs, qui ont façonné mon parcours et mon savoir.

(cc) BY-NC-ND

INTRODUCTION

Dans le cadre de notre formation, j'ai assisté avec ma promotion à un webinaire consacré à l'archivage numérique le 08 novembre 2025. Organisé à l'initiative du service interministériel des archives de France (SIAF), cet évènement réunissait des professionnels exerçant dans des services d'archives départementales et ministériels. Ainsi, à travers leurs parcours académique et professionnel, ces derniers y ont présenté leurs pratiques professionnelles ainsi que les enjeux liés à la gestion des archives numériques dans les services publics. A l'issue de cette situation pédagogique, la rédaction d'une note de synthèse à la demande de Madame Céline Guyon m'a conduit à identifier un élément récurrent dans les différents discours : ces professionnels des archives convergent sur le fait qu'ils ont eu une formation archivistique centrée sur le support papier, sans une préparation spécifique aux enjeux du numérique. Confronté ainsi au cours de leur carrière à l'essor progressif de l'archivage électronique, ils ont dû mobiliser plusieurs leviers pour acquérir de nouvelles compétences notamment en gestion de métadonnées, en mobilisation des normes d'échange ou encore en gestion de projet. Cette conjoncture, bien que difficile au début, met en relief une forte capacité d'adaptation des archivistes face à une transformation profonde du métier et constitue le fer de lance de cette recherche.

Ce constat initial a eu un écho dans mes premières lectures. Dès lors, les auteurs faisaient mention de cette capacité dans la quatrième édition de l'Abrégé d'archivistique (2020) en ces termes :

> *« Si, par le passé, la profession d'archiviste a connu une certaine stabilité, ce métier a subi de nombreuses mutations depuis la fin du XIXe siècle. Les archivistes ont dû s'adapter, d'abord à la nouvelle organisation de l'administration, puis à une production de documents croissant de manière exponentielle, enfin, à partir de la seconde moitié du XXe siècle, à l'émergence et au développement des technologies de l'information et de la communication »*[1].

[1] Abrégé d'archivistique, principes et pratiques du métiers d'archiviste, AAF 4e édition, Paris 2020, p. 37.

(cc) BY-NC-ND

Donc le choix d'orienter ce travail vers les stratégies d'adaptation des archivistes est autant fondé que pertinent. De ce fait, il est important de préciser que je m'intéresse particulièrement à une catégorie d'archiviste. Celle que nous désignons comme la « première génération ». Ce terme renvoie dans ce contexte à un groupe de professionnel caractérisé par deux éléments significatifs : le fait d'être formé dans un cadre où le numérique était limité voire quasi inexistant et le fait d'avoir été confronté au cours de leur carrière à l'émergence progressive de l'archivage électronique les obligeant ainsi à faire recours à de nouvelles compétences.

En parallèle, il existe plusieurs éléments d'ordre historique et scientifique qui justifient ce choix porté sur cette catégorie professionnelle. Il faut préciser d'ailleurs qu'en France, l'essor de l'archivage électronique s'inscrit dans un mouvement progressif, amorcé dès les années 1980 avec les premiers versements d'archives informatiques aux Archives nationales, notamment à travers la méthodologie pionnière *Constance*[2]. Toutefois, ce n'est qu'à partir des années 2000 que ces enjeux prennent de nouveaux rebondissements, avec la reconnaissance juridique de l'écrit numérique comme preuve et le développement des politiques d'administration électronique. « L'écrit électronique a la même force probante que l'écrit sur support papier, sous réserve que puisse être dûment identifiée la personne dont il émane et qu'il soit établi et conservé dans des conditions de nature à en garantir l'intégrité »[3]. Ce revirement juridique, qualifié de « révolution numérique »[4] par Marie-Anne Chabin, contribue à généraliser la prise en charge désormais obligatoire de la production documentaire nativement numérique dans les services publics.

Dans ce contexte de transformation profonde des archives et du métier d'archiviste, les professionnels formés dans un cadre initialement centré sur le papier ont été directement concernés, sans y avoir été pleinement préparés. En effet, l'exploitation des entretiens réalisés confirme que cette situation concerne plus largement ceux dont la formation et les premières expériences professionnelles n'intègrent pas encore de manière structurée les enjeux de l'archivage électronique.

---

[2] En en 1978 les Archives nationales de France réfléchissaient au traitement des « nouvelles archives ». L'expérimentation est lancée en 1981 et aboutit un an plus tard au premier versement d'archives produites à l'aide de l'informatique. La méthodologie Constance (CONservation et STockage des Archives Nouvelles Constituées par l'Électronique) est née. Elle s'incarne dans un service, celui du Centre des Archivescontemporaines, et dans un lieu, le site de Fontainebleau.

[3] Isabelle Perez-Bastié et autres**,** *De Constance à ADAMANT, les archives au cœur de la transition numérique*, p.2.

[4] Marie-Anne Chabin, *Le management de l'archive*, Hermes, Paris, 2000, 246 p.

(cc) BY-NC-ND

Dans ce sens, les travaux de Jean-Daniel Zeller (2004)[5] soulignait déjà, au début des années 2000 les limites des formations archivistiques françaises en matière de numérique. Bien que certaines écoles aient proposé des modules informatiques, ceux-ci étaient majoritairement orientés vers l'usage de l'outil plutôt que vers les problématiques de conservation, de structuration et de pérennisation des documents numériques.

Ce constat trouve aussi un écho en partie dans les publications scientifiques contemporaines. L'article d'Agnès Dejob et Chloé Moser (2017)[6], dans lequel les auteures affirment que « les archives changent, les archivistes s'adaptent » est venu consolider a posteriori mon constat initial, en donnant une profondeur théorique à des observations issues du webinaire. La littérature professionnelle et scientifique confirme aussi l'ampleur de ces transformations. En effet, comme souligné par Maëlle Moalic-Minnaert, « depuis les années 1970, les évolutions en lien avec le numérique occupent une place centrale dans la littérature professionnelle archivistique »[7]. De la même manière, depuis une vingtaine d'années, les recherches en sciences de l'information et de la communication consacrées à l'archivistique en France se sont largement orientées vers l'analyse des effets du numérique sur les pratiques, les normes, les organisations et l'identité professionnelle des archivistes. Les travaux de Banat-Berger (2008 ; 2010), Duplouy et Huc (2009), ainsi que ceux de Fillieux et Vandevoorde (2024), montrent que le numérique a profondément modifié la nature des archives et les conditions de leur gestion. Guyon (2015 ; 2020 ; 2022), Manuelian (2015) et Lasterre (2007 ; 2015) mettent en évidence une recomposition des pratiques professionnelles, entre processus d'adaptation et continuité avec les principes de l'archivage papier. Sur le plan des compétences, Bruleaux (2012), Vandevoorde (2006) et Houessou (2024) soulignent l'élargissement des savoir-faire requis. Enfin, Moalic-Minnaert (2024) et Bourdon (2022) montrent que ces mutations affectent plus largement l'organisation du travail et les équilibres professionnels au sein des services. Toutefois, même si ces travaux permettent de saisir les grandes évolutions du champ archivistique, ils accordent encore une place limitée aux expériences concrètes des archivistes eux-mêmes, et

[5] Jean-Daniel Zeller, *Faut-il des cyberarchivistes, et quel doit être leur profil professionnel* ? Genève 2004, p.9.

[6] Agnès Dejob et Chloé Moser, *Métamorphoses des archives, Constance de l'archiviste,* In: La Gazette des archives, n°245, 2017, p.97.

[7] Maëlle Moalic-Minnaert, *« Les archivistes face au numérique : une autonomie à reconstruire ? »*, 2024, p.3.

(cc) BY-NC-ND

notamment à la manière dont ils ont appris, en situation, à intégrer le numérique dans leur pratique. C'est précisément dans ce qui nous intéresse dans ce travail. Par contre, il ne s'agit pas ici d'identifier seulement les stratégies d'adaptation mises en œuvre par les archivistes face au numérique mais de comprendre aussi ce qu'elles révèlent de leur manière d'apprendre le métier. Ainsi, dans un contexte où les formations au numérique étaient encore peu structurées, ces professionnels ont construit leurs compétences souvent en situation de travail, à travers l'expérimentation, l'autoformation, les échanges avec leurs pairs et grâce à la mobilisation du réseau professionnel. Cette réflexion conduit à une question centrale : comment la première génération d'archivistes s'est-elle adaptée à la transition numérique dans les services d'archives, et que révèlent les stratégies individuelles et collectives développées sur les manières de construire les compétences professionnelles ?

Elle invite également à s'interroger sur le rôle des réseaux professionnels dans ce processus : constituent-ils une réponse à un déficit de formation initiale, ou représentent-ils une modalité ordinaire et structurante d'apprentissage dans le métier ?

Pour répondre à ces questions, nous allons adopter une démarche qualitative fondée sur deux axes complémentaires.

Le premier axe repose sur une analyse approfondie des sources et des matériaux de terrain dont nous disposons. Celui-ci portera sur la littérature professionnelle, notamment les publications de l'Association des archivistes français à travers *La Gazette des archives*, qui constitue un matériau précieux. En parallèle, nous allons réaliser des entretiens semi-directifs auprès d'archivistes appartenant à la catégorie définie, exerçant ou ayant exercé dans des services d'archives départementales. Ces entretiens visent à recueillir des récits d'expérience portant sur la découverte du numérique, les collaborations mises en place, les apprentissages réalisés et les stratégies d'adaptation développées au fil du temps. L'analyse de ces récits permettra de mettre en lumière les logiques individuelles et collectives mises en œuvre et de comprendre ce qu'elles révèlent sur la manière d'apprendre le métier d'archiviste.

Le second axe méthodologique, composé essentiellement de références bibliographique, concerne l'exploitation des travaux scientifiques en sciences de

(cc) BY-NC-ND

l'information et de la communication, en sociologie du travail et en science de l'éducation et de la formation. Cette analyse documentaire permettra de dresser un panorama des transformations induites par le numérique dans le champ archivistique, d'identifier les nouvelles compétences et les reconfigurations professionnelles qui y sont associées, et de mieux cerner les besoins et les injonctions à l'adaptation auxquels les archivistes ont été confrontés. Elle fournira ainsi un cadre de référence permettant d'éclairer, par contraste, les expériences et les récits recueillis lors des entretiens.

L'objectif de cette démarche est ainsi d'articuler pratiques professionnelles, stratégies d'adaptation et dimension narrative, afin de mieux comprendre comment une génération d'archivistes, initialement formée dans l'univers du papier, a progressivement intégré le numérique comme une composante essentielle et structurante de son identité professionnelle. Ainsi, l'analyse des objectifs laisse apparaître deux grandes parties. La première est consacrée aux transformations du travail archivistique face à l'émergence du numérique : elle montre comment l'intégration progressive de l'archivage électronique a modifié les missions, généré un besoin de nouvelles compétences archivistiques. La seconde quant à elle est consacrée aux stratégies d'adaptation développées face aux transformations, en distinguant les apprentissages construits individuellement des dynamiques collectives, et en interrogeant le rôle structurant des réseaux professionnels dans la circulation des savoirs et la reconfiguration des relations de travail.

DEFINITION DU TERRAIN DE RECHERCHE ET DE LA POPULATION ENQUETEE

Mon terrain de recherche porte sur les archivistes ayant exercé ou exerçant dans des services d'archives départementales en France. Ce choix repose sur la volonté d'adopter une approche centrée sur les acteurs, leurs trajectoires professionnelles ou encore leurs expériences vécues face aux transformations numériques du métier d'archiviste.

En effet, les services d'archives départementales occupent une place centrale dans l'organisation archivistique française et ont été particulièrement exposés aux effets de la dématérialisation des procédures administratives, à l'essor des systèmes d'archivage électronique et à l'augmentation massive de la production de documents

(cc) BY-NC-ND

numériques. Les archivistes qui y exercent ont ainsi été directement confrontés à ces transformations, tant sur le plan technique que professionnel et organisationnel.

La population enquêtée correspond à ce que nous considérons ici comme la première génération d'archivistes. Dès lors, il est important de préciser que cette notion n'est pas rattachée à une borne chronologique quelconque, mais renvoie à une génération professionnelle caractérisée par une formation initiale centrée sur une archivistique non numérique, suivie au cours de leur carrière, d'un processus d'adaptation à la transition numérique. En d'autres termes, la première génération signifie dans ce contexte, les professionnels formés à une archivistique majoritairement centrée sur le support papier et ayant été confrontés, au cours de leur trajectoire professionnelle, à l'irruption et à la montée en puissance de l'archivage numérique. Elle se caractérise donc par deux éléments centraux : le rapport au numérique dans la formation initiale, le fait d'avoir dû s'adapter en cours de carrière.

Toutefois, il est important de préciser qu'au départ, j'avais envisagé de limiter mon étude à une catégorie d'archivistes, celle formée avant les années 2000. Cependant, les premiers entretiens ont montré que des professionnels diplômés au début des années 2000 présentent des parcours et des expériences très proches, notamment en raison de la place encore limitée du numérique dans les formations à cette époque. J'ai ensuite choisi d'élargir légèrement mon cadre afin de mieux rendre compte de la réalité du terrain, en privilégiant une catégorisation fondée sur l'expérience de la transition numérique plutôt que sur une limite strictement chronologique. Ces archivistes ont connu, au cours de leur carrière, une transition progressive mais profonde vers le numérique, les obligeant à adapter leurs pratiques et à acquérir de nouvelles compétences. Leur expérience constitue un matériau particulièrement pertinent pour analyser les stratégies d'adaptation développées face à cette mutation, qu'elles soient individuelles ou collectives.

La grille d'entretien a donc été élaborée en cohérence avec cette définition du terrain et de la population enquêtée. Elle vise à recueillir des récits d'expérience inscrits dans le temps long des trajectoires professionnelles, en articulant parcours de formation, stratégies d'adaptation mises en œuvre et perceptions de la transition numérique. Le recours à des entretiens semi-directifs permet ainsi de faire émerger des discours à la fois narratif et réflexif de cette phase, tout en garantissant une comparabilité entre les entretiens grâce à des axes d'analyse communs.

(cc) BY-NC-ND

En outre, les questions relatives aux stratégies d'adaptation ont été formulées de manière volontairement ouverte et non prescriptive. L'objectif n'est pas de vérifier l'existence de dispositifs ou de formes de collaboration préalablement identifiés dans la littérature, mais de laisser aux enquêtés le soin de décrire eux-mêmes les réponses qu'ils ont mises en œuvre face à la transition numérique. Ce choix méthodologique vise à éviter toute forme d'induction et à permettre l'émergence de stratégies telles qu'elles sont vécues, nommées et interprétées par les archivistes eux-mêmes, qu'elles relèvent de démarches individuelles ou collectives.

PRESENTATION ET ANALYSE DU CORPUS D'ENQUETE

Le corpus d'enquête se compose de treize professionnels des archives. La diversité des profils permet de prendre en compte des trajectoires professionnelles et des niveaux de responsabilité variés, allant de fonctions opérationnelles à des postes d'encadrement ou de direction. Ce choix s'inscrit dans une approche centrée sur les acteurs, leurs parcours et leurs expériences vécues face aux transformations numériques du métier.

Les enquêtés partagent un point de convergence central : une formation initiale ancrée dans une archivistique centrée sur le support papier, reçue entre le début des années 1990 et le début des années 2000, suivie d'une confrontation progressive au numérique au cours de la carrière.

Du point de vue des formations initiales, deux grandes filières se dégagent. La première regroupe les archivistes issus de formations universitaires professionnalisantes de type DESS, dispensées notamment à Angers (Séverine Chureau, Delphine Brihat), à Mulhouse (Haude de Chalendar, Jean-Yves Le Clerc, Nadine Audibert, Amélie Brohan-Vadcard), à Lyon (Agnès Luminet) et à Toulouse (Guillaume Herrero, Nathalie Regagnon). Ces cursus, bien qu'ils puissent porter des appellations différentes comme le parcours MeCADOCTE à Mulhouse, reposaient sur une approche classique de l'archivistique dans laquelle le numérique occupait encore une place très marginale. La seconde filière rassemble des professionnels formés dans de grandes écoles patrimoniales, l'École nationale des chartes (Isabelle Vernus, Nathalie Rogeaux) et l'Institut national du patrimoine (Nathalie Rogeaux, Nathalie Regagnon, Chloé Moser), avec une orientation davantage tournée vers la conservation patrimoniale, mais qui ne préparait pas davantage aux enjeux

(cc) BY-NC-ND

spécifiques de l'archivage numérique. Certains profils combinent ces deux voies, illustrant des trajectoires de professionnalisation progressive (Chloé Moser, Nathalie Regagnon).

Du point de vue des positions professionnelles actuelles, le corpus reflète une grande variété de fonctions. On y trouve aussi bien des archivistes en poste opérationnel (Agnès Luminet, Nadine Audibert, Haude de Chalendar) que des responsables de service ou chefs de projet (Séverine Chureau, Guillaume Herrero) et des directrices d'archives (Delphine Brihat, Isabelle Vernus, Nathalie Regagnon).

Ainsi constitué, ce corpus offre une base solide et cohérente pour analyser les stratégies d'adaptation développées face à la transition numérique. À ce titre, il convient de souligner que toutes les personnes interrogées dans le cadre de cette étude ont préalablement consenti à ce que leurs propos soient rapportés de manière nominative, sans recours à l'anonymisation.

(cc) BY-NC-ND

PARTIE 1 : LA REVOLUTION NUMERIQUE ET LA TRANSFORMATION DU TRAVAIL ARCHIVISTIQUE

(cc) BY-NC-ND

Le virage du numérique est, sans aucun doute, la plus grande révolution que la profession ait connue. Changement de supports, d'interlocuteurs, de techniques et d'habitudes, mais toujours le même métier[8] *!*

— Caroline Djambian, Laurence Balicco

CHAPITRE 1 : UN NOUVEAU CADRE DE TRAVAIL ET DES PRATIQUES EN EVOLUTION

En France, la transformation du métier d'archiviste sous l'emprise du numérique est le résultat d'un long processus caractérisé par des expérimentations successives, des évolutions juridiques majeures et une montée en puissance progressive de la production documentaire nativement numérique. Françoise Banat-Berger confirme cette remarque à travers ces propos : « l'archivage numérique présente de fortes spécificités qu'il convient de bien comprendre pour l'estimer à son juste prix. Après un démarrage difficile, il est inscrit dans les plans gouvernementaux, mais se trouve encore dans une phase d'expérimentations et de grande fragilité. […] Cela s'accompagne d'un contexte règlementaire et législatif bouleversé »[9]. Dans cette partie, il n'est pas question de faire l'historique de l'archivage numérique en France ni de dresser un panorama des défis qu'il engendre. Car ce processus a été largement documenté. Nous proposons juste de rappeler les grandes étapes de cette transformation ainsi que les besoins qui en ressortent, obligeant les archivistes à s'adapter en conséquence.

1. Développement de l'archivage électronique et des outils numériques

L'intégration progressive du numérique dans l'administration publique française a profondément transformé les modes de productions, de gestion et de conservation des archives, qui désormais, changent de support. Ce changement engendre l'apparition de nouveaux outils techniques, une modification du cadre de travail des archivistes ainsi que des pratiques associées au traitement des documents.

[8] Caroline Djambian, Laurence Balicco, « Les métiers de l'information au prisme du numérique ». *In : Document et archivage, pratique formelles et informelles dans les organisations; Acte du 23e colloque international sur le document électronique*, Europia, Octobre 2023, p.218.

[9] Françoise Banat-Berger, « Les archives et la révolution numérique » In : *Le débat*, n°158, Gallimard 2010/1, p.70.

(cc) BY-NC-ND

Céline Guyon (2002)[10] nous fait part de ce processus en identifiant trois moments charnières dans la transformation des écrits administratifs à savoir l'apparition de nouveaux supports d'enregistrement avec la mécanisation des travaux administratifs, l'essor des fichiers de gestion dans les années 1980 et la numérisation des activités administratives et le développement de l'e-administration à la fin des années 1990. Elle précise ensuite que ce dernier consiste le tournant le plus décisif jusqu'au début des années 2000 avec le lancement du chantier de la dématérialisation des procédures, formalisé à travers le programme ADELE[11] (ADministration ELEctronique). En parallèle, la reconnaissance juridique de l'écrit électronique par la loi du 13 mars 2000, met fin selon Françoise Banat-Berger (2008)[12] à la suprématie de l'écrit sur support papier comme preuve et ouvre la voie à une production administrative nativement numérique. Ainsi, « en 2004 l'archivage numérique a été inscrit dans le plan stratégique de l'administration électronique. Cette action est portée depuis cette période par la direction des archives de France et la direction générale de la modernisation de l'État. Trois axes : sensibilisation, élaboration d'un référentiel, (le premier apparaît en 2006 sous la conduite de ANSSI), impulsion pour la mise en place de plates-formes d'archivage électronique »[13]. Cette évolution entraîne de ce fait l'apparition de nouvelles formes documentaires et de nouveaux environnements techniques dans les services d'archives. Les archivistes quant à eux, devront désormais prendre en compte en plus des documents papier stabilisés sur un support matériel, des données numériques dépendantes de formats, de logiciels et de systèmes d'information. C'est ce que précisent Nicolas Delpierre et ses collègues (2012) en affirmant que « le numérique consacre l'information et intronise la donnée, au détriment symbolique au moins du document »[14]. Cette nouveauté projette l'intervention de l'archiviste en amont du processus, là où se crée l'information, transformant ainsi en profondeur

[10] Céline Guyon, « Une archivistique sous influence : La pratique archivistique face aux innovations technologiques (1960-2022) ». In : *Revue d'histoire culturelle XVIIIe-XXIe siècles*, n°5, 2022, p.3.

[11] Céline Guyon, « La pratique archivistique publique en France, entre adaptation et négociation. Expériences et réflexions d'une archiviste ». In : *Les cahiers du numérique*, n° 2, Lavoisier 2015, p.79.

[12] Françoise Banat-Berger, « La prise en charge des archives électroniques en France dans le secteur public ». In : *Archives*, Volume 40, Numéro 1, 2008, p.31.

[13] Françoise Banat-Berger, *op. cit.*, 2010, p.70.

[14] Nicolas Delpierre et autres, *Les chantiers du numérique, dématérialisation des archives et métiers de l'archiviste*, Louvain-la-Neuve, 2012, p.9.

(cc) BY-NC-ND

son positionnement au sein des institutions[15]. Ce n'est donc pas un basculement soudain mais plutôt un glissement progressif qui conduit les administrations à produire des documents dans des formats nouveaux qui échappent aux modes de traitement traditionnels des archives et dont ils devront pourtant prendre en compte. De ce fait, ces transformations affectent directement les fondements du métier comme le mentionnent Moalic-Minnaert et ses collègues (2024)[16]. Ces derniers constatent que l'introduction du numérique transforme la nature même des archives traitées au quotidien mais aussi la manière d'effectuer les tâches centrales de la profession, regroupées sous les verbes collecter, classer, conserver et communiquer. Ces opérations traditionnelles doivent désormais être repensées dans des environnements techniques complexes et évolutifs.

Le développement de l'archivage numérique en France s'est également matérialisé par la transformation des outils de travail des archivistes. En effet, dès les années 1970-80, l'informatique documentaire a fait son entrée de manière progressive dans le monde des archives. Céline Guyon (2022)[17] évoque ses genèses en mentionnant les premières applications destinées à la gestion des documents, à la description archivistique ou encore à l'orientation des usagers. Ces expérimentations donnent progressivement naissance aux systèmes d'information archivistique, permettant d'informatiser l'ensemble de la chaîne archivistique. A cet égard, Damien Hamard (2020)[18] rappelle à ce titre l'émergence d'applications telles qu'Arcane à Grenoble en 1983, Avenio à Avignon en 1987, Arkhéia en Haute-Loire en 1989 avant qu'un véritable marché de solutions logicielles dédiées ne se structure. Pour autant, ces nouveautés ne signifient pas une rupture totale avec les principes archivistiques traditionnels. Dejob et Moser (2017)[19] soulignent que face aux transformations numériques, les archivistes réinvestissent souvent des principes anciens dans des contextes techniques nouveaux, tout en considérant que l'identité professionnelle conserve une certaine stabilité, d'où la notion de « plasticité » dont qu'elles font mention. C'est-à-dire la capacité à subir des déformations sans se

[15] Françoise Banat-Berger, « Les archives et la révolution numérique ». In : *Le débat*, n°158, Gallimard 2010/1, p.75.

[16] Mael Moalic-Minnaert et autres, *Une réforme numérique ? Les mutations du travail archivistique dans les services d'archives départementales*. Rapport de Recherche, Université de Caen Normandie, Cerrev, 2024, p.5.

[17] Céline Guyon, *op. cit.*, p.11.

[18] Damien Hamard, *Des paléographes aux archivistes*, Presses universitaires de Rennes, 2020, p. 113.

[19] Agnès Dejob et Chloé Moser, *ibidem.*

(cc) BY-NC-ND

briser. Cette idée de continuité apparaît également dans les entretiens, où plusieurs archivistes expliquent avoir utilisé les méthodes acquises dans le traitement des archives papier pour aborder les problématiques liées au numérique, ce qui constitue un axe central de l'analyse dans la deuxième partie de ce mémoire.

2. Nouvelles contraintes techniques

L'intégration du numérique dans les services d'archives ne transforme pas uniquement les supports documentaires. Elle introduit également de nouvelles contraintes techniques qui modifient profondément les conditions d'exercice du métier. Les professionnels doivent donc faire face à des problématiques liées aux formats numériques, aux systèmes d'information, à l'interopérabilité des outils, à la pérennisation des données et à la sécurité informatique. De ce fait, à l'opposé des archives papiers dont la conservation repose principalement sur la stabilité matérielle du support, les archives électroniques dépendent d'environnement technique complexe et évolutif. Dès lors, « on passe donc d'un mode d'archivage plus statique à un mode d'archivage dynamique »[20] car, « information numérique n'existe pas en tant que telle mais seulement à travers des logiciels, des matériels, des lecteurs, dont les évolutions sont constantes »[21]. Ce nouveau paradigme conduit les archivistes et les services d'archives à intégrer des préoccupations techniques jusque-là relativement méconnues du cœur du métier. Celui-ci se voit désormais doter d'un cadre conceptuel avec des notions telles que les métadonnées, les formats de conservation, les systèmes d'archivage électronique, ou encore les flux de données, affectant ainsi « la manière d'effectuer les tâches centrales de la profession regroupées sous les verbes collecter, classer, conserver, communiquer »[22]. Cela veut dire que le traitement archivistique ne repose plus seulement sur des opérations intellectuelles de classement et de description, mais implique une compréhension technique des environnements numériques. Les récits issus des entretiens mettent fortement en évidence ce sentiment de confrontation à un univers technique nouveau. Agnès Luminet décrit un environnement étranger du fait de la technicité qu'il implique. D'où ses moments d'inquiétude qu'elle a

[20] Françoise Banat-Berger, « Les archives et la révolution numérique ». In : Le débat, n°158, Gallimard 2010/1, p.75.

[21] *Ibidem*.

[22] Maëlle Moalic-Minnaert et autres, *Une réforme numérique ? Les mutations du travail archivistique dans les services d'archives départementales*. Rapport de Recherche, 2024, université de Caen Normandie, Cerrev, p.5.

BY-NC-ND

éprouvés au moment où elle devient chef de projet en archivage électronique en 2008. Cette impression d'entrer dans un domaine inconnu revient fréquemment dans les récits recueillis. De par sa technicité, le numérique conduit par ailleurs à une dépendance accrue envers d'autres acteurs professionnels, notamment les directions des systèmes d'information, les prestataires informatiques ou les éditeurs de logiciels. Là où les archivistes pouvaient auparavant exercer leurs missions de manière relativement autonome, l'archivage électronique impose des formes de coopération technique plus importantes. Françoise Banat-Berger (2008)[23] souligne que la mise en place d'une équipe pluridisciplinaire associant archivistes et informaticiens, comme ce fut le cas dès les années 1970 avec le service *Constance* aux Archives nationales, témoignait déjà d'une lucidité sur la nécessité de croiser les expertises. Cette logique de collaboration interdisciplinaire s'est ensuite généralisée dans l'ensemble des services, à mesure que l'archivage électronique devenait une réalité opérationnelle. Là aussi, plusieurs enquêtés nous confortent de leurs témoignages. Agnès Luminet mentionne avoir été « beaucoup acculturée » par sa collègue de la DSI dans le cadre du projet CYVIDO[24] notamment sur tous les aspects techniques de l'archivage numérique. Nathalie Regagnon de son côté mentionne un travail de collaboration étroite avec les services informatiques pendant ses premières expériences liées à l'archivage électronique. Toutefois, ce nouveau cadre collaboratif constitue une contrainte pour certains du fait du décalage de logique de travail entre les acteurs. Enfin, ces contraintes techniques s'inscrivent dans un contexte de croissance exponentielle de la production documentaire numérique. Dès les années 2000, Céline Guyon observe le passage « d'une collecte périodique à une collecte régulière, voire ininterrompue », et « d'une archivistique des fonds à une archivistique des flux »[25]. Les archivistes doivent ainsi faire face à des volumes massifs de données à traiter, conserver et organiser, dans des environnements techniques en constante évolution. Delpierre, Hiraux et Mirguet

[23] Françoise Banat-Berger*, La prise en charge des archives électroniques en France dans le secteur public*. In : *Revue Archives*, volume 40, Numéro 1, 2008-2009, p.30.

[24] Initié en 2004 par les Archives départementales de Saône-et-Loire, le projet CYVIDO, ou Cycle de Vie des Données, avait comme objectif la maîtrise de l'organisation et la gestion des données numériques, avec des enjeux juridiques, administratifs, économiques et patrimoniaux. Voire : Luminet Agnès, « Le projet CYVIDO en Saône-et-Loire ». In : *La Gazette des archives*, n°240, 2015-4. Voyages extraordinairement numériques : 10 ans d'archivage électronique, et demain? pp. 89-95.

[25] Céline Guyon, « La pratique archivistique publique en France, entre adaptation et négociation. Expériences et réflexions d'une archiviste ». In : *Les cahiers du numérique*, n° 2, Lavoisier 2015, p.102.

(cc) BY-NC-ND

résument bien cette situation en précisant que « des problèmes immenses se dressent comme l'explosion quantitative des données à prendre en charge »[26] sous l'impulsion, imposant de construire de nouveaux modes de travail, de nouvelles règles et de nouvelles pratiques.

3. Diversification des missions

Le développement de l'archivage numérique s'accompagne d'une diversification progressive des missions confiées aux archivistes avec l'intégration d'activités liées à la gestion des données numériques, à l'accompagnement des services producteurs et au pilotage de projets techniques. « Si les grands principes de l'archivistique restent bien valides dès lors que l'on bascule dans les archives numériques, force est de constater que les modalités d'intervention de l'archiviste sont modifiées, voire bousculées »[27]. En effet, l'une des transformations les plus significatives concerne le repositionnement de l'archiviste. Céline Guyon précise dans ce sens que « la maîtrise des métadonnées passe par une intervention bien plus en amont de l'archiviste, c'est-à-dire dès la création des documents, ce qui correspond dans un environnement électronique au moment du déploiement des applications métiers »[28]. Cet avancement de l'intervention de l'archiviste dans le cycle de vie du document transforme fondamentalement le rapport de l'archiviste aux institutions. Désormais, il n'est plus seulement le gardien des archives constituées, mais un acteur qui intervient dans la construction même des systèmes d'information. Élise Manuelian (2015) confirme cette évolution et précise que le numérique « met en avant le rôle clé de l'archiviste au sein d'un organisme », en le plaçant « parmi les producteurs, en tant qu'acteur du processus de création des documents »[29] avec comme objectif de maintenir la valeur probante des documents numériques. Abondant dans ce sens, Agnès Dejob et Chloé Moser (2008)[30] expliquent également que les transformations numériques remettent directement en

[26] Nicolas Delpierre, François Hiraux et Mirguet François, *Les chantiers du numérique, dématérialisation des archives et métiers de l'archiviste*, Louvain-la-Neuve, 2012, p.9.

[27] Françoise Banat-Berger, « Les archives et la révolution numérique ». In : *Le débat*, n°158, Gallimard 2010/1, p.77.

[28] Céline Guyon, *op. cit*., p.100.

[29] Élise Manuelian, « Il faut que tout change pour que rien ne change ». In: *La Gazette des archives*, n°240, 2015-4, p.302.

[30] Dejob Agnès, Moser Chloé*, op. cit*.

(cc) BY-NC-ND

jeu les procédures d'archivage et les relations avec les producteurs d'archives, questionnant ainsi l'identité même du métier. Les archivistes ne travaillent plus uniquement sur des documents déjà versés. Ils participent désormais à l'organisation des flux documentaires et à la structuration des systèmes de gestion de l'information.

Cette évolution se traduit concrètement avec l'apparition de nouvelles fonctions au sein des services. Comme exemple, Agnès Luminet affirme qu'à partir de 2008, elle devient cheffe de projet archivage électronique, alors qu'elle avait jusque-là exercé des missions davantage centrées sur les archives papier. Delphine Brihat évoque son implication précoce dans des projets numériques dès son premier poste, et Séverine Chureau occupe un poste de responsable de la mission transformation numérique dans son service. Ces évolutions individuelles illustrent un mouvement plus général que Caroline Djambian et Laurence Balicco caractérisent par une hybridation et une démultiplication des missions, visible dans la grande variété des intitulés de postes qui émergent dans le secteur[31]. Ce phénomène trouve également une traduction institutionnelle concrète. Damien Hamard (2020)[32] signale ainsi la création, à la fin des années 2000, d'un poste de E-archiviste au sein des archives départementales des Pyrénées-Atlantiques, témoignant la manière dont les organisations ont progressivement formalisé ces nouvelles fonctions. À une échelle plus large, Moalic-Minnaert et ses collègues (2024)[33] montrent que ces transformations ne se limitent pas à une simple diversification des tâches mais engagent une recomposition des identités professionnelles et une redéfinition des contours du groupe professionnel, donnant ainsi une profondeur sociologique aux trajectoires individuelles observées sur le terrain même si cette observation ne sera pas prise en compte de manière détaillée dans ce travail.

Le numérique apparaît ainsi comme un facteur d'élargissement du champs d'intervention des archivistes, les obligeant à intervenir dans de nouveaux champs d'activité technique complexe et à participer à des projets transversaux tel que : la

[31] Caroline Djambian et Laurence Balicco, *Les métiers de l'information au prisme du numérique in Document et archivage, pratique formelles et informelles dans les organisations*. Acte du 23e colloque international sur le document électronique, Octobre 2023 Université de Grenoble, p.218.

[32] Damien Hamard, Des paléographes aux archivistes: L'Association des archivistes français au cœur des réseaux professionnels (1970-2010), 2020, p.116.

[33] Maëlle Moalic-Minnaert et autres, *Une réforme numérique ? Les mutations du travail archivistique dans les services d'archives départementales*. Rapport de Recherche université de Caen Normandie, Cerrev, 2024.

(cc) BY-NC-ND

mise en place de systèmes d'archivage électronique, de projets de gestion électronique de documents, de plans de classement numériques ou d'évaluation des systèmes d'information. Cette diversité des compétences requises, qui sera l'objet du prochain chapitre, implique un travail constant de coordination avec différents acteurs institutionnels et techniques que nous allons aborder dans la deuxième partie de ce travail.

CHAPITRE 2 : NOUVELLES COMPETENCES, NOUVEAUX BESOINS

Notre objectif dans le chapitre précédent était de montrer comment le numérique a transformé le cadre de travail et les missions des archivistes. Maintenant, il convient d'examiner les implications de ces transformations en termes de compétences et de formation. En effet, la prise en charge des archives numériques requiert de nouvelles aptitudes technique, juridique et organisationnelle. Or, ces savoir-faire et savoir-être devraient être acquis dans un contexte où les formations initiales n'avaient pas anticipé les évolutions du moment, créant ainsi un décalage durable entre les exigences désormais inévitables du terrain et les ressources disponibles pour y faire face.

1. L'élargissement des compétences

La transition numérique a imposé aux archivistes un élargissement considérable de leurs compétences. Les savoirs traditionnellement mobilisés dans le traitement des archives papier ne suffisent plus pour couvrir et répondre aux enjeux contemporains du métier. Dès lors, Françoise Banat-Berger (2010)[34] rappelle à ce titre que ce nouvel environnement nécessite des compétences multiples et complémentaires, allant de la méthodologie de gestion de projets aux compétences juridiques, en passant par la maîtrise des formats de métadonnées, des langages XML et des outils documentaires de recherche. On voit clairement que cet élargissement touche en premier lieu la dimension technique du métier. L'archiviste est appelé à maîtriser les formats de conservation et les standards d'échange, et être capable de dialoguer avec des informaticiens sur des questions de systèmes d'information. Plusieurs auteurs vont dans ce sens. Parmi eux, Jean-Daniel Zeller

[34] Françoise Banat-Berger, *op. cit*, p.82.

(cc) BY-NC-ND

(2004)[35] se distingue par une modélisation de ce que pourrait être l'archiviste dans un tel contexte. Il décrit un profil qu'il appelle « cyberarchiviste ». C'est-à-dire, un professionnel qui développe et gère des systèmes capables d'assurer la conservation à long terme des documents numériques, en possédant à la fois des compétences informatiques et managériales adéquates. Même si cette description reste largement prospective au moment où elle est formulée, elle traduit bien la direction dans laquelle le métier évolue.

La dimension organisationnelle du travail archivistique face à la transition numérique est tout aussi concernée par l'élargissement des compétences. C'est ce que Paul Servais et François Mirguet nous font comprendre en soutenant que les archivistes doivent désormais « intégrer la culture numérique », « acquérir des habiletés à travailler dans des équipes pluridisciplinaires » et « développer des aptitudes de médiation »[36]. Dans cette ordre d'idées, Nicolas Delpierre et ses co-auteurs (2012)[37] identifient à cet égard trois grands profils de compétences requis face aux enjeux du numérique : des archivistes capables d'intervenir en amont comme assistants à maîtrise d'ouvrage auprès des équipes projets, des spécialistes de la préservation numérique à long terme, et des professionnels capables d'exploiter scientifiquement les archives numériques pour différentes communautés d'utilisateurs. Cette tripartition illustre la diversité des nouvelles expertises attendues. Sébastien Soyez soulignait par ailleurs que cette implication notoire de l'archiviste dans la gestion dynamique et intégrée des documents appelle à « un dialogue et un rapprochement avec les autres disciplines, et en particulier les sciences et les technologies de l'information, la gestion et le droit »[38]. Cette interdisciplinarité exige une capacité d'adaptation permanente, dans un environnement où les technologies évoluent rapidement et où les compétences acquises peuvent rapidement devenir obsolètes. Cette évidence est consolidée par ces propos de Caroline Djambian et de Laurence Balicco : « Il faudra toutefois qu'ils

[35] Jean-Daniel Zeller, Faut-il des cyberarchivistes, et quel doit être leur profil professionnel ? Genève 2004, p.3.

[36] Paul Servais et François Mirguet, Archiviste de 2030, Réflexions prospectives, Academia-L'Harmattan, 2015, p.20.

[37] Nicolas Delpierre et autres, Les chantiers du numérique, dématérialisation des archives et métiers de l'archiviste, Louvain-la-Neuve, 2012, p.58.

[38] Sébastien Soyez, *Défis et mutations : nouvelles compétences indispensables dans la formation archivistique belge*. Documentation et bibliothèques, 61(2-3), 2015, p.125.

(cc) BY-NC-ND

(les archivistes) sachent s'adapter et se former aux évolutions constantes »[39]. Néanmoins, les savoir-faire et savoir-être traditionnels restent pertinents. Ils doivent être complétés, élargis et adaptés dans un contexte technique nouveau. Cette hybridation est d'autant plus exigeante qu'elle s'accompagne d'une nécessité de mise à jour permanente. Dans un environnement où les technologies évoluent rapidement, les compétences acquises à un moment donné peuvent devenir insuffisantes quelques années plus tard. Paul Servais et François Mirguet ont fait cette remarque dans leurs réflexions prospectives sur le profil d'archiviste face à la transition numérique en soutenant que « l'objectif n'est pas de tout maîtriser, mais de bien posséder les concepts de base pour pouvoir suivre les évolutions de plus en plus rapides »[40]. Les compétences de l'archiviste à l'ère du numérique sont ainsi moins un état stable qu'un processus continu d'apprentissage et d'adaptation. Cependant, il faut noter que cette évolution ne se présente pas comme une rupture totale avec les fondements de la discipline. Plusieurs auteurs insistent sur la continuité des principes archivistiques à travers la transition numérique. Il en est de même pour les archivistes interrogés. Le numérique exige donc une hybridation des compétences plutôt qu'une substitution d'où la nécessité de faire des formations allant dans ce sens.

2. Des besoins en formation peu structurés

> *« Le métier d'archiviste est donc en pleine mutation. Le passage d'un modèle centré sur les documents papier à un modèle numérique implique non seulement une mise à jour technologique, mais aussi une évolution des compétences. Les archivistes doivent aujourd'hui maîtriser des outils de gestion de l'information numérique et comprendre les enjeux de la cybersécurité et de la confidentialité des données »*[41].

Face à l'ampleur de ces nouvelles exigences, la question de la formation s'est posée avec une acuité particulière. Or, le constat qui s'impose à la lecture de la littérature professionnelle tout comme à l'exploitation des témoignages, est celui

[39] Caroline Djambian, Laurence Balicco, *op. cit*, p.218.

[40] Paul Servais et François Mirguet, *op. cit*.

[41] Jeanne Chantal Houessou, *La transition du numérique dans le métier d'archiviste : analyse des nouvelles compétences requises et des stratégies d'adaptation,* mémoire, 2024, p.2.

(cc) BY-NC-ND

d'un décalage persistant entre les besoins du terrain et les ressources formatives disponibles. Les formations initiales en archivistique, construites autour de l'archivage traditionnel, n'ont intégré que tardivement et parfois partiellement les enjeux du numérique, laissant ainsi une génération entière de professionnels face à des défis pour lesquels ils n'ont pas été préparés.

Ce constat est largement documenté. En effet, Maude Lasterre mentionnait en 2007 qu'à la fin de ses études, les archives électroniques étaient un encore « un sujet nouveau, peu abordé pendant les formations et, par conséquent, mal connu des étudiants »[42]. Jean-Daniel Zeller (2004)[43] confirme que les formations de type DESS en archivistique (Mulhouse, Angers, Lyon ou Saint-Quentin-en-Yvelines) disposaient certes d'un module informatique, mais le contenu était davantage orienté vers l'informatique comme outil et non vers la conservation des documents numériques. La formation dispensée à l'École nationale des chartes quant à elle, était largement traditionnelle à cette époque avec seulement quelques rares cours de bureautique de base. Anne-Marie Bruleaux (2012)[44] consolide ce diagnostic en soulignant que les formations en archivistique ont souvent été critiquées pour ne pas s'être suffisamment adaptées aux nouveaux enjeux technologiques. Elle précise cependant que ces reproches, « parfois justifiés, concernent surtout le contenu des enseignements et non la manière d'enseigner ».

Toutefois, l'intégration du numérique dans les cursus de formation a bien eu lieu, mais de manière progressive et inégale selon les établissements. L'exemple de Mulhouse est éclairant : c'est seulement à partir de 2005 que l'archivage numérique et l'encodage en XML/EAD font leur entrée dans une unité d'enseignement spécifique, après une première évolution curriculaire amorcée en 1999[45]. Ce n'est donc que sous la pression des évolutions du terrain que les formations ont progressivement adapté leurs contenus. Face à ce vide institutionnel, la formation continue a joué un rôle de substitution de premier plan. L'Abrégé d'archivistique de l'AAF rappelle que « compte tenu de l'apparition de problématiques nouvelles, telles que la production électronique, la formation continue est, plus que jamais,

[42] Maude Lasterre, « Archiviste face au défi de l'électronique ». In : *La Gazette des archives*, n° 208, 2007, p.130.

[43] Jean-Daniel Zeller, *op. cit*., p.11.

[44] Anne-Marie Bruleaux, « Former l'archiviste du XXIe siècle ». In : *La Gazette des archives*, n°226, 2012-2, p.71.

[45] Bruleaux Anne-Marie, *op. cit*., p.89.

(cc) BY-NC-ND

indispensable »[46]. Françoise Banat-Berger (2010)[47] constate dès 2004 que l'archivage numérique est inscrit dans le plan stratégique de l'administration électronique, ouvrant la voie à une offre de formation plus structurée, avec la mise en place de formations courtes en partenariat avec plusieurs institutions scientifiques et patrimoniales. Dans ce sens, plusieurs dispositifs ont été mis en place pour accompagner les archivistes en poste : formations organisées par le Service interministériel des Archives de France, stages proposés par l'Association des archivistes français, offres du Conservatoire national des arts et métiers, ou encore participation aux groupes professionnels comme le groupe PIN[48]. Ces dispositifs ont néanmoins montré leurs limites. Maude Lasterre (2015)[49] affirme que malgré la multiplication des offres, elles restent le plus souvent courtes, au maximum cinq jours, et ne permettent pas d'acquérir une maîtrise suffisante de la dimension informatique ou de la gestion de projet. Ce décalage entre les besoins du terrain et les ressources formatives disponibles a eu un impact sur la manière dont les archivistes ont appris à intégrer le numérique dans leur pratique. Faute de dispositifs suffisamment structurés, beaucoup ont dû trouver par eux-mêmes des modalités d'apprentissage adaptées à leur situation, en mobilisant des ressources diverses (collègues, réseaux professionnels, expérimentation sur le terrain) pour construire progressivement les compétences que leur formation initiale ne leur avait pas transmises. C'est précisément cet aspect que la deuxième partie de ce travail se propose d'analyser, à partir des expériences relatées par les archivistes eux-mêmes.

[46] *Abrégé d'archivistique*, *op. cit.*, p.38.

[47] Françoise Banat-Berger, *op. cit.*, p.76.

[48] Maude Lasterre, *op. cit.*, p.345.

[49] *Ibidem*.

(cc) BY-NC-ND

PARTIE 2 : LES STRATEGIES D'ADAPTATION FACE AU NUMERIQUE

(cc) BY-NC-ND

Avant de se pencher sur l'identification des stratégies déployées par les archivistes face à la transition numérique, il est important pour nous de préciser le sens donné à certaines notions. Dans son acception la plus générale, l'adaptation désigne le processus par lequel un être s'ajuste naturellement à de nouvelles conditions d'existence. Le géographe français Paul Vidal de La Blache en proposait une formulation éclairante dès 1921 en ces termes: « L'adaptation équivaut à une économie d'efforts qui, une fois réalisée, assure à chaque être, à moins de frais, l'accomplissement paisible et régulier de ses fonctions »[50]. Appliquée au monde professionnel, cette idée renvoie à la capacité d'un individu ou d'un groupe à ajuster ses pratiques, ses connaissances et ses modes de fonctionnement face à un environnement en mutation.

Dans le cadre de cette recherche, l'adaptation est vue non comme un processus spontané et naturel, mais comme le résultat d'actions délibérées. C'est pourquoi on lui associe la notion de stratégie, entendue comme un ensemble d'actions coordonnées et d'opérations habiles mises en œuvre dans le but d'atteindre un objectif précis. Parler ainsi de stratégies d'adaptation, c'est considérer dès lors que les archivistes n'ont pas été passifs face à la transition numérique. Au contraire, ils ont cherché, parfois tâtonné, expérimenté et construit des réponses adaptées à leur situation.

Ces stratégies d'adaptation se déclinent en deux grandes logiques qui composent cette partie. Celles individuelles renvoient à des démarches engagées à titre personnel par chaque archiviste pour acquérir les compétences nécessaires face au numérique. Elles reposent essentiellement sur une initiative propre. Autrement dit, c'est l'archiviste lui-même qui, de par ses besoins, est à l'origine de sa démarche pour s'informer, se former, expérimenter ou encore solliciter des retours d'expérience. Cela ne signifie pas forcément qu'il apprend seul, mais que la démarche part de lui pour répondre à un besoin qu'il a lui-même identifié. Cette catégorie de stratégies inclut à la fois l'autoformation, la veille, la formation continue, le recours au réseau professionnel mais aussi l'apprentissage par la pratique. Ce qui la caractérise, c'est une logique d'appropriation personnelle des savoirs et des compétences.

[50] Paul Vidal de La Blache, *Principes de géographie humaine*, ENS éditions, 1921, p.106.

(cc) BY-NC-ND

Les stratégies collectives d'adaptation quant à elles, renvoient aux situations d'apprentissage collective où les compétences se construisent à plusieurs notamment dans une dynamique de groupe. Elles reposent sur la mise en commun des expériences, des compétences et des réflexions, avec pour objectif d'élaborer ensemble des réponses aux enjeux du numérique. Elles peuvent prendre des formes variées : groupes de travail, projets de mutualisation, travail en binôme entre autres. Ce qui les distingue des stratégies individuelles est le fait que l'adaptation est le fruit d'une coopération issue d'une intention commune de co-construction de compétences. Toutefois, il est important de souligner que ces deux logiques d'adaptation ne s'excluent pas. Elles se combinent souvent dans les trajectoires des archivistes interrogés, révélant ainsi toute la complexité des processus d'adaptation à l'œuvre au sein de cette génération. C'est précisément cette articulation que nous comptons mettre en œuvre dans les deux prochains chapitres en partant des apprentissages construits individuellement avant d'examiner les dynamiques collectives qui les prolongent et les enrichissent.

CHAPITRE 1 : LES STRATEGIES INDIVIDUELLES D'ADAPTATION

1. L'autoformation : apprendre par ses propres moyens

Dans le dictionnaire des concepts de la professionnalisation (2022)[51] Philippe Carré définit l'autoformation comme une pratique d'apprentissage dirigée par le sujet lui-même, renvoyant de manière générique à l'ensemble des processus par lesquels un individu est placé en situation d'orienter, d'organiser et de contrôler ses apprentissages et son développement. Étymologiquement, le terme désigne une « formation par soi-même », ce qui ne signifie pas nécessairement se former seul. Philippe Carré (1999)[52] insiste d'ailleurs sur ce point en soulignant que l'autoformation a souvent été réduite à tort à une « soloformation », comme si apprendre par soi-même impliquait nécessairement d'apprendre dans l'isolement. Ce mythe de Robinson Crusoé, selon son expression, est battu en brèche par les nombreuses expériences d'autoformation collective (réseaux d'échanges de savoirs, groupes autonomes, travail coopératif) qui montrent que l'initiative personnelle et

[51] *Dictionnaire des concepts de la professionnalisation* 2022, Éditions De Boeck Supérieur, p.77.

[52] Philippe Carré, *Les mythes de l'autoformation*, Les cahiers pédagogiques, n° 370, 1999, p. 118-120.

(cc) BY-NC-ND

la dynamique collective ne s'opposent pas. C'est précisément dans ce sens élargi que la notion est mobilisée ici : les archivistes sont bien à l'origine de leurs démarches d'apprentissage, mais ils s'appuient sur des ressources variées pour les mener à bien.

Ainsi, la plupart des archivistes interrogés soulignent le caractère très limité des enseignements consacrés au numérique pendant leur formation initiale. Dans ce contexte, l'adaptation au numérique s'est d'abord construite en dehors des cadres classiques de formation. Donc la majorité a découvert l'archivage électronique une fois en poste, sans y avoir été préparée. Le cas d'Agnès Luminet résume bien cette situation. En faisant allusion à l'archivage numérique, elle déclare que lors de son DESS à la fin des années 1990, « il n'y avait pas encore de cours qui étaient adaptés par rapport à ça, on n'avait même pas un ordinateur pour tous, on allait en salle informatique et il fallait réserver les ordinateurs ». Amélie Brohan-Vadcard n'avait eu, quant à elle, « qu'une ou deux heures sur l'archivage informatique », tandis que de l'autre côté, Nathalie Rogeaux se souvient de cours d'informatique limités à « Word » et aux « traitements de texte ». Ici, on voit clairement que ces quelques passages révèlent un enseignement axé sur l'outil informatique appliqué aux archives et non pas sur les enjeux liés à l'archivage électronique. Face à ce vide, beaucoup ont engagé des démarches personnelles pour acquérir de nouvelles compétences.

Parmi celles-ci, la consultation de publications spécialisées constitue une première manière de se familiariser avec ces nouveaux enjeux. Séverine Chureau évoque le fait qu'elle s'est orientée très tôt selon ses termes vers « toute la documentation qu'il pouvait y avoir » en rapport avec ce sujet, venant notamment des Archives de France. Delphine Brihat, de son côté, se référait essentiellement aux « publications qui commençaient à sortir dans La Gazette des archives ». Elles lui ont aidé à appréhender dès le départ les problématiques de l'archivage électronique.

En outre, la veille professionnelle occupe également une place importante dans ces parcours d'autoformation. Journées d'étude, colloques et webinaires sont décrits comme des espaces particulièrement utiles, parce qu'ils permettent d'aborder des situations concrètes et de partager des retours d'expérience si l'on se fie aux enquêtés. Agnès Luminet est explicite sur ce point :

(cc) BY-NC-ND

> *« Je dirais que tout ce qui est les webinaires très pratiques ou les conférences très pratiques ou journées d'études très, très pratiques où on montre des choses [...] pour moi, ça, c'est ce qui me forme le plus parce que c'est très, très concret ».*

Elle évoque par la même occasion qu'elle suit différentes listes de diffusion professionnelles, dans une logique de veille permanente en précisant que l'apprentissage « se fait par des formations officielles mais elle se fait aussi par les forums, par les webinaires, par les journées d'études, les conférences ». Delphine Brihat insiste de son côté sur le fait que les colloques organisés par l'AAF ou le SIAF sont « des moments d'échange et de partage d'expérience ». Ces propos combinés, confirment l'idée selon laquelle, la veille apparaît à la fois comme un moyen de suivre les évolutions techniques et réglementaires, mais aussi un levier important d'adaptation et d'apprentissage du métier. Cela dit, il est important de souligner que l'autoformation repose sur des facteurs individuels. De ce fait, l'exploitation des matériaux de terrain montrent qu'elle est largement conditionnée par des démarches fondées sur la curiosité, l'envie d'apprendre ou la capacité à expérimenter. Amélie Brohan-Vadcard met en avant sa curiosité comme fer de lance ainsi que son envie de continuer à apprendre de nouvelles choses. Delphine Brihat évoque aussi de cette « envie d'évoluer » qui constitue un élément important dans sa démarche de montée en compétences. Guillaume Herrero de son côté mentionne avoir cherché à « comprendre le jargon informatique » pour mieux appréhender les nouvelles problématiques du numérique. Ces témoignages illustrent bien ce que Philippe Carré (1993)[53] désigne comme « l'autodirection des apprentissages » : une posture active dans laquelle le professionnel ne subit pas la transformation de son environnement, mais choisit de s'y confronter en mobilisant les ressources à sa disposition. L'adaptation au numérique apparaît ainsi, dans un premier temps, comme une affaire de volonté personnelle autant que de formation structurée.

2. La formation continue : compléter ses connaissances

Parmi les démarches individuelles d'adaptation au numérique, le recours à la formation continue occupe une place non négligeable. Elle est définie par Besnard

[53] Philippe Carré, *L'Autoformation dans la formation professionnelle*, N°102, Revue Française de pédagogie, 1993, pp. 111-112.

(cc) BY-NC-ND

et Liétard (2001)[54] comme un processus d'acquisition de connaissances, de compétences et de qualifications qui se déroule dans le temps, en alternance entre des temps de formation et des temps de travail. Elle suppose l'existence d'un contenu structuré, d'une relation entre un formateur et un apprenant, et d'un agent externe qui oriente et contrôle le processus éducatif, selon la définition proposée par ces mêmes auteurs. En ce sens, la formation continue s'inscrit dans des dispositifs organisés, portés par des institutions ou des associations professionnelles. Ce qui en fait une démarche individuelle, c'est moins la nature du dispositif que la décision de s'y inscrire : c'est l'archiviste lui-même qui choisit de mobiliser ces ressources pour répondre à un besoin.

En parallèle, Philippe Perrenoud (1994)[55] souligne que la formation continue est l'un des leviers importants pour accompagner la professionnalisation, entendue comme l'évolution progressive d'une personne à l'intérieur d'un métier, vers une pratique de plus en plus rigoureuse et efficace. Il observe par ailleurs que la formation continue permet notamment d'introduire des nouveautés que les professionnels n'avaient pas côtoyées lors de leur formation initiale, sans pour autant changer radicalement leur façon d'exercer leur métier. Cette remarque s'applique parfaitement à la situation des archivistes de cette génération : formés à une archivistique centrée sur le papier, ils ont eu recours à la formation continue non pour refonder leur pratique, mais pour l'enrichir et l'adapter aux exigences nouvelles du numérique.

En France, la formation continue allant dans ce sens est portée par le ministère de la culture, le SIAF mais aussi et surtout l'AAF. Cette dernière joue un rôle particulièrement important en proposant un dispositif de formation spécifiquement orienté vers les enjeux de l'archivage électronique. C'est précisément vers ces ressources que se sont tournés la plupart des archivistes interrogés. Agnès Luminet évoque avoir suivi « une petite formation théorique au ministère sur comment gérer les archives électroniques » ainsi que d'autres notamment « au SIAF et au sein de l'Association des archivistes français ».

Séverine Chureau décrit un parcours similaire :

---

[54] De Pierre Besnard, Bernard Liétard, *La formation continue*, Que sais-je, 6e édition PUF, 2001, 146 pages.

[55] Philippe Perrenoud, *La formation continue comme vecteur de professionnalisation du métier d'enseignant*, Université de Genève, 1994, p15.

(cc) BY-NC-ND

> *« Je suis allée dans des formations pour comprendre ce que c'était l'archivage électronique, c'étaient des formations proposées par les Archives de France et l'Association des archivistes français, à travers des journées d'information ».*

Allant dans ce même sens, Nadine Audibert précise s'être formée « essentiellement avec l'Association des archivistes français », à travers « plusieurs stages d'initiation », tandis que Haude de Chalendar mentionne son orientation vers les formations dispensées par le CNFPT, puis par les Archives de France.

Ces dispositifs restent cependant limités dans leur portée. Plusieurs archivistes soulignent que la formation, aussi utile soit-elle, ne suffit pas sans une mise en pratique directe. Agnès Luminet insiste sur la nécessité de voir les outils fonctionner concrètement en faisant allusion à une formation qu'elle a fait sur le SEDA :

> *« Quand on a montré concrètement comment les phases allaient s'enchaîner et comment ça allait fonctionner dans un outil, effectivement, là, c'est beaucoup plus clair ».*

Amélie Brohan-Vadcard va dans le même sens en stimulant que :

> *« Les formations, c'est très bien, mais il faut aussi ne pas avoir peur et aller prendre du temps et aller, voilà, farfouiller dans l'outil, farfouiller dans la doc ».*

De ce fait, les stages d'immersion constituent un complément et un levier important de la formation continue permettant d'acquérir des compétences concrètes au contact de professionnels déjà expérimentés sur ces questions. Agnès Luminet nous fait part de cette importance à travers un stage qu'elle a effectué à Fontainebleau :

> *« C'était justement pour me permettre d'avoir des bases. Le stage était fait par des collègues des Archives nationales qui étaient très en avance, en fait, au niveau national à l'époque sur cette thématique ».*

Nathalie Regagnon a réalisé pour sa part un stage aux Archives départementales des Yvelines avec « un représentant du service informatique », afin de mieux comprendre les enjeux liés à la conservation des données numériques. De son côté, Chloé Moser mentionne elle aussi un passage à Fontainebleau, où elle a

(cc) BY-NC-ND

découvert les premières pratiques d'archivage électronique autour de la méthode Constance.

Ces témoignages rejoignent l'observation de Philippe Perrenoud (1994)[56] selon laquelle la formation continue accompagne et enrichit la pratique professionnelle sans la transformer radicalement. Elle constitue un appui précieux, un point de départ ou de consolidation, mais c'est dans l'expérience concrète du travail que les compétences se construisent véritablement. L'analyse de cette remarque sera élargie dans le point suivant.

3. L'apprentissage par la pratique : apprendre en situation de travail

Au-delà des démarches d'autoformation et de formation continue, c'est souvent la confrontation directe aux situations de travail qui constitue le principal mode d'acquisition des compétences numériques avec comme premier levier l'apprentissage sur le tas. Ce type d'apprentissage renvoie à ce que Etienne Bourgeois et Gaëtane Chapelle décrivent comme un processus fondamental qui accompagne toute activité : « en agissant, un acteur produit en même temps des ressources qui vont lui servir à guider et orienter son action »[57]. Autrement dit, c'est l'action elle-même qui génère l'apprentissage, à condition que le professionnel soit placé face à une situation nouvelle pour laquelle il ne dispose pas de procédure établie et doit réorganiser ses ressources pour trouver une issue[58]. Laurent Filliettaz (2012)[59] précise par ailleurs que cet apprentissage est rendu possible non seulement par la confrontation à des problèmes pratiques, mais aussi grâce aux ressources que les individus peuvent mobiliser dans l'exercice même de leur activité.

Cette réalité trouve un écho direct dans les récits des archivistes interrogés. Nombre d'entre eux décrivent leur première confrontation au numérique comme une mise en situation sans préparation préalable, survenue directement dans le cadre de leurs missions professionnelles. Delphine Brihat, chargée d'un projet numérique à son premier poste, explique que personne dans son équipe n'avait souhaité s'en

[56] Philippe Perrenoud, *op. cit*, p. 23.

[57] Etienne Bourgeois et Gaëtane Chapelle, *Apprendre et faire apprendre*, PUF, 2011, p. 2.

[58] Etienne Bourgeois et Gaëtane Chapelle, *op.cite*, p. 7.

[59] Laurent Filliettaz, « Interactions langagières et apprentissage au travail », In *Apprendre au travail*, PUF, 2012, p. 87.

(cc) BY-NC-ND

charger, faute de formation. Elle se retrouve ainsi à apprendre en exerçant, portée à la fois par l'inquiétude et par la curiosité. Agnès Luminet, nommée chef de projet archivage électronique en 2008, décrit une situation similaire : inquiète à son tour, elle partait « quasiment de zéro », selon ses propres mots face à des missions pour lesquelles elle n'avait reçu aucune préparation spécifique. Guillaume Herrero évoque pour sa part une période de tâtonnement personnel, où il « ne savait pas trop où il allait », tandis que Haude de Chalendar avait le sentiment d'être « complètement dépassée » face aux nouvelles exigences techniques liées à ses missions.

Ces situations d'incertitude constituent pourtant, dans la plupart des cas, le point de départ d'un véritable processus d'apprentissage. Car même sans aucune préparation aux enjeux du numérique, ces derniers n'étaient pas pour autant dépourvus de ressources. Maude Lasterre le souligne à juste titre en ces termes : « les formations en archivistique permettent d'appréhender l'analyse des documents, leur conservation et les précautions à prendre, de sorte que pour les archives numériques, il s'agit d'adapter ces connaissances à l'environnement informatique »[60]. Cette observation trouve une confirmation directe dans les entretiens. Agnès Luminet se souvient que sa directrice lui répétait: « vous avez des méthodes pour les archives papiers, donc finalement, pour les archives électroniques, ça va bien se passer aussi. Les méthodes sont les mêmes ». Guillaume Herrero affirme de son côté que les fondamentaux archivistiques « s'adaptent, quel que soit le support » et Chloé Moser explique avoir construit une grande partie de sa montée en compétences en cherchant à « transposer la pratique qui existait en papier et voir comment on allait l'adapter sur le numérique ». Dans ce sens, le numérique apparaît ainsi moins comme une rupture totale que comme une transformation progressive des pratiques existantes, ancrée dans des savoirs déjà constitués.

L'expérimentation constitue le second moteur de cet apprentissage en situation. Face à des outils nouveaux intégrés à leurs missions quotidiennes, les archivistes avancent en testant, en ajustant et parfois en recommençant. Guillaume Herrero résume cette démarche personnelle de façon directe : « on a fait des essais,

[60] Maude Lasterre, « Archiviste face au défi de l'électronique ». In : *Être un jeune archiviste aujourd'hui, La Gazette des archives*, n°208, 2007-4, 130 p.

(cc) BY-NC-ND

on a fait des tentatives, on a affronté les problèmes les uns après les autres ». Amélie Brohan-Vadcard met en relief l'utilisation d'un « bac à sable », c'est-à-dire une version de test de logiciel mise à disposition par les prestataires comme un espace d'exploration sans risque dans le cadre de sa prise en main des outils, permettant ainsi de « prendre l'outil en main, de le comprendre, de voir ce qu'on peut faire avec ». Chloé Moser évoque quant à elle une approche personnelle fondée sur des cycles de test très courts, permettant d'apprendre rapidement au contact des outils dans le cadre de ses propres missions.

Ce processus d'apprentissage en situation aboutit progressivement à une véritable maîtrise. Bourgeois et Chapelle (2011)[61] soulignent que cet apprentissage est grandement amélioré lorsqu'il s'accompagne d'une analyse réflexive et rétrospective, combinant apprentissage par l'action et apprentissage par l'analyse de l'action. C'est précisément cette combinaison que l'on retrouve dans les trajectoires des archivistes interrogés, qui décrivent non seulement une confrontation directe à la pratique, mais aussi une capacité à prendre du recul sur leur propre évolution. D'où la pertinence de ce cheminement progressif décrit par Agnès Luminet.

Elle affirme : « Je suis montée en compétences tout doucement, en commençant par des choses qui étaient assez proches de l'archivage papier ».

Guillaume Herrero insiste aussi sur le fait que son évolution personnelle s'est faite « en utilisant les principes archivistiques » appris auparavant. Le travail quotidien devient ainsi un espace d'apprentissage à part entière dans lequel les compétences se construisent progressivement au contact des situations réelles, confirmant que les apprentissages se configurent dans une confrontation à des enjeux pratiques et à de l'activité[62].

4. Le recours au réseau comme ressource d'apprentissage

« Tout archiviste confronté à un projet d'archivage électronique s'est sans nul doute senti démuni dans les premiers temps, mais en professionnel averti, il actionne un réflexe bien ancien se tourner vers la communauté des archivistes »[63]. Ces propos,

[61] Etienne Bourgeois et Gaëtane Chapelle*, ibidem*, p. 7.

[62] Laurent Filliettaz, *op. cit.*, p. 89.

[63] Sabine Coudret, Pauline Renard, « L'archivistique connectée ». *In : La Gazette des archives, Voyages extraordinairement numériques : 10 ans d'archivage électronique, et demain ?,* n°240, 2015-4, p. 135.

(cc) BY-NC-ND

relayés par Sabine Coudret et Pauline Renard (2015), mettent en relief le rôle crucial du réseau professionnel dans le processus d'adaptation des archivistes face aux défis du numérique. Dans ce sens, même si les apprentissages sont engagés à titre individuel, les archivistes ne restent pas isolés. Ils mobilisent fréquemment leurs relations professionnelles pour acquérir des connaissances, résoudre des difficultés techniques ou s'inspirer d'expériences menées ailleurs. Le réseau professionnel constitue ainsi une ressource d'apprentissage à part entière en complément des démarches d'autoformation, d'apprentissage en situation de travail et de formation continue analysées précédemment.

En sociologie, un réseau social désigne « un ensemble d'individus et les relations qu'ils entretiennent les uns avec les autres »[64]. Appliqué au monde archivistique, Damien Hamard (2011)[65] affirme que le réseau peut être décrit comme l'ensemble des partenaires et des relations que l'archiviste entretient avec eux dans le cadre de son activité professionnelle, ajoutant que ce réseau est source d'une grande richesse et permet des échanges au-delà des affinités personnelles. C'est précisément cette richesse que les archivistes interrogés ont su mobiliser face à la transition numérique. Cette mobilisation du réseau prend d'abord la forme d'échanges directs avec des collègues confrontés aux mêmes problématiques afin de bénéficier d'un retour d'expérience. C'est l'exemple de Chloé Moser qui déclare :

> *« J'ai beaucoup appris en questionnant mes collègues sur comment ils avaient pu faire pour faire une évaluation d'un système d'information, pour faire un premier versement. Donc, j'ai essayé de reproduire ce que les uns et les autres avaient pu mener comme expérience ».*

Cette logique de questionnement et d'adaptation des expériences d'autrui à son propre contexte est révélatrice d'une démarche résolument individuelle:

C'est l'archiviste lui-même qui prend l'initiative de solliciter, de questionner et de sélectionner ce qui lui est utile pour sa propre situation. Guillaume Herrero exprime cette même logique lorsqu'il évoque sa volonté personnelle de « profiter de l'expérience des collègues » et de bénéficier des retours partagés au sein du réseau

[64] Pierre Mercklé, *Les réseaux sociaux, les origines de l'analyse des réseaux sociaux*, Lyon, CNED, 2004, p. 20.

[65] Damien Hamard, « L'archiviste et le syndrome de l'araignée ». In : *La Gazette des archives*, n°222, 2011, p. 162.

(cc) BY-NC-ND

des archivistes départementaux. Agnès Luminet décrit pour sa part une démarche similaire, en sollicitant régulièrement des collègues d'autres services ou d'autres institutions pour mieux comprendre certains processus techniques liés à ses missions.

Ce qui rend ces démarches particulièrement efficaces, c'est la proximité et la similarité des situations professionnelles. Amélie Brohan-Vadcard le souligne clairement : « en archives départementales, on a tous les mêmes problématiques, au moins sur le sujet de l'archivage électronique ». Cette communauté de situations permet à chacun d'adapter à son propre contexte des solutions déjà expérimentées ailleurs, réduisant ainsi l'incertitude face à des problèmes techniques encore peu stabilisés. Le recours au réseau devient alors une stratégie d'apprentissage à part entière, fondée non sur une dynamique collective organisée, mais sur des actes individuels et volontaires de sollicitation et d'échange.

Ces différents exemples montrent que le recours au réseau, bien qu'il repose sur une démarche personnelle et volontaire, ouvre sur des dynamiques qui dépassent progressivement le seul individu. C'est précisément ce passage de l'initiative individuelle à la construction collective qui sera au cœur du chapitre suivant, consacré aux stratégies d'adaptation construites à plusieurs.

CHAPITRE 2 : S'ADAPTER A PLUSIEURS : DES APPRENTISSAGES COLLECTIFS

« Il devient de plus en plus difficile pour un professionnel d'être compétent tout seul, en autarcie. Pour agir efficacement en situation de travail, il doit coopérer avec d'autres professionnels »[66]. A travers ces propos de Guy Le Boterf en combinaison avec l'exploitation des enquêtes de terrain, nous avons la confirmation que les démarches individuelles que nous avons abordées dans le chapitre précédent ne suffisent pas à rendre compte de l'ensemble du processus d'adaptation des archivistes. Ce constat s'impose avec une acuité particulière dans le contexte de la transition numérique, où la complexité des enjeux techniques et organisationnels dépasse souvent les ressources d'un seul individu. Les stratégies collectives

[66] Guy Le Boterf, *Construire les compétences collectives : coopérer efficacement dans les entreprises, les organisations et les réseaux de professionnels*, Groupe Eyrolles, Paris, 2018, p29.

(cc) BY-NC-ND

d'adaptation prennent alors tout leur sens, en permettant aux archivistes de construire ensemble des réponses aux défis du numérique.

1. La coopération au travail comme mode d'apprentissage

Parmi les stratégies collectives d'adaptation, la coopération entre collègues constitue l'une des formes les plus immédiates pour ne pas dire la plus recourue quotidiennement. Elle ne relève pas d'une organisation formelle, elle émerge naturellement des situations de travail, lorsque les professionnels sont confrontés à des problèmes pour lesquels leurs seules ressources individuelles ne suffisent pas. Par définition, la compétence collective désigne « la capacité d'un collectif de travail à atteindre un objectif commun, résultant de la qualité du tissu des relations de coopération mises en œuvre par les acteurs de ce collectif »[67]. Dans cette perspective, la coopération n'est pas seulement un mode de travail : elle est aussi un mode d'apprentissage, dans lequel les compétences de chacun enrichissent celles des autres.

Cette dynamique apparaît clairement dans les récits des archivistes interrogés. L'entraide entre collègues y est décrite comme une ressource essentielle, mobilisée spontanément face aux difficultés techniques liées au numérique. Séverine Chureau souligne ainsi toute l'importance que revêt le fait de « réfléchir avec ses collègues » sur les problématiques liées à l'archivage électronique. Agnès Luminet mentionne à son tour comment les échanges avec d'autres professionnels lui ont permis de mieux comprendre certains processus: « c'est aussi tous les collègues qui, à un moment donné, vont m'expliquer un processus et qui va me permettre, à partir de ce processus, d'en déterminer si qui est intéressant ».

Cette coopération repose sur la complémentarité des profils. De ce fait, loin d'être un obstacle, les écarts de formation ou d'expérience entre collègues deviennent une ressource dans le travail quotidien. Amélie Brohan-Vadcard illustre bien cette réalité à travers la relation de travail développée avec son binôme aux archives départementales du Val-d'Oise:

[67] Guy Le Boterf, *op. cit.*, p. 35.

(cc) BY-NC-ND

> *« Moi, j'avais l'expérience sur l'archivistique. Lui, il avait l'expérience un peu plus poussée sur l'archivage électronique. Donc, ce qui fait qu'on a beaucoup travaillé ensemble ».*

Cette complémentarité permet une circulation des savoirs dans les deux sens : les archivistes expérimentés transmettent leur maîtrise des principes archivistiques, tandis que les profils plus récemment formés apportent une familiarité plus grande avec les outils numériques. Cette situation trouve son écho dans les propos de Guy Le Boterf.

Ce dernier affirme que dans un collectif de travail, « les compétences de chacun peuvent enrichir le réseau qui pourra être mobilisé à son tour par chaque acteur »[68]. Ce qui correspond exactement à la dynamique décrite par les archivistes interrogés.

2. Les espaces collectifs d'échange et de réflexion

Au-delà de la coopération quotidienne, les archivistes interrogés évoquent l'importance l'espace plus formalisé d'échange et de réflexion collective. Ces espaces correspondent à ce que Etienne Wenger désigne sous le terme de communautés de pratique, définies comme des groupes de personnes qui partagent un intérêt ou une passion pour une pratique commune et qui apprennent à la faire mieux en interaction, sur une base régulière (cité par Anne Lessard)[69]. Donc ces communautés peuvent prendre forme suite au besoin d'un groupe de réfléchir ensemble pour trouver des solutions, ou de se rallier pour partager des expériences, des outils ou des projets. C'est que nous fait comprendre Anne Lessard en affirmant que l'apprentissage constitue l'objectif premier de ces communautés pour citer Charlier et Henri en ces terme : « apprendre ensemble par l'échange ; apprendre de l'expérience des autres ; apprendre du sens partagé et construit collectivement »[70].

Dans le monde archivistique français, ces dynamiques ont trouvé une expression concrète à travers les groupes de travail et les commissions professionnelles qui se sont développés en réponse aux enjeux du numérique. Sabine

[68] Guy Le Boterf, *op. cit.*, p. 22.

[69] Anne Lessard, *Dictionnaire des concepts de la professionnalisation*, Éditions De Boeck Supérieur, 2022, p. 91.

[70] *Ibidem*, p. 91.

(cc) BY-NC-ND

Coudret et Pauline Renard (2015)[71] rappellent que les archivistes n'ont pas attendu l'arrivée des technologies numériques pour travailler en réseau, l'Association des archivistes français en étant un exemple fondateur depuis 1904, mais que l'archiviste numérique est plus amené à développer ses réseaux pour répondre aux problématiques de la dématérialisation. La commission Archives électroniques de l'AAF, créée en 2004 en réponse à l'isolement des archivistes face aux enjeux du numérique, ou encore le groupe Archives municipales - Archives électroniques (AMAE), fondé en 2009 avec pour objectif le partage d'expériences et l'entraide, illustrent bien cette dynamique[72]. Le groupe pérennisation des informations numériques (PIN), pionnier dans ce domaine dès 2000, constitue un autre exemple de réseau transdisciplinaire concentré sur les questions de conservation numérique et décrit par ses membres comme « un lieu de partage de tous ces savoirs et de toutes ces expériences, un lieu de réflexion nourrie par la confrontation d'approches et de points de vue diversifiés »[73].

Cela permet aux archivistes et donc à une communauté professionnelle selon Guy Le Boterf de construire une culture professionnelle commune face aux transformations numériques du métier. Car il estime qu'en « partageant leurs pratiques et leurs expériences, les professionnels adopteront progressivement un langage commun, dégageront des principes directeurs partagés, expliciteront des valeurs communes, harmoniseront leurs approches des problèmes à traiter »[74]. Ces espaces trouvent un écho direct dans les récits des archivistes interrogés. Nathalie Regagnon évoque l'existence de « premiers groupes de travail sur ce sujet », dans une période où les professionnels « tâtonnaient un petit peu ». Chloé Moser décrit quant à elle la richesse de ces dynamiques collectives:

> *« On réfléchit à plusieurs, c'est l'occasion de faire un petit groupe de personnes qui sont intéressées autour du sujet, qui ont commencé à tester des choses ».*

[71] Sabine Coudret et Pauline Renard, *op. cit.*, p.313.

[72] Sabine Coudret et Pauline Renard, *op. cit.,* p.317.

[73] Claude Huc, Françoise Banat-Berger et autres, « Le groupe PIN : lieu d'échange, lieu de réflexion, lieu d'action ». *In : Document numérique,* 2/2004 (Vol. 8), p. 132.

[74] Guy Le Boterf, *op. cit.*, p.28.

(cc) BY-NC-ND

Elle souligne par ailleurs que ces espaces sont doublement formateurs dans certaines situations: « quand on anime les formations, en fait, on s'enrichit de tout ce que les collègues viennent partager ».

3. Les projets comme lieux d'apprentissage

« Les projets sont générateurs de réseaux » et « dans un projet, la réussite ne peut pas dépendre uniquement des compétences individuelles »[75]. Cette observation de Guy Le Boterf prend tout son sens dans le contexte de l'archivage électronique où la mise en place de systèmes complexes suppose une coopération entre des acteurs aux compétences complémentaires. Franck Dubois (2007)[76] confirme que la prise en compte du numérique a demandé une harmonisation du traitement des documents selon leur type, impliquant nécessairement des formes de travail collaboratif. Plusieurs archivistes interrogés décrivent leur implication dans des projets numériques comme une expérience décisive dans leur montée en compétences. Delphine Brihat, chargée d'un projet numérique à son premier poste sans y avoir été préparée, raconte avoir appris au contact des différents acteurs impliqués, notamment au contact de Françoise Banat-Berger lors de réunions d'information liées au projet. Agnès Luminet dans son cas, décrit le projet CYVIDO comme un espace d'apprentissage particulièrement riche, dans lequel la collaboration avec la DSI lui a permis d'acquérir progressivement une culture technique :

> *« J'ai été beaucoup acculturée avec ma collègue de la DSI sur tous les aspects techniques de l'archivage ».*

Séverine Chureau évoque la création de « groupes régionaux d'archivistes » dans le cadre de projets mutualisés de système d'archivage électronique. Haude de Chalendar souligne l'importance des réunions organisées avec d'autres archivistes dans le cadre d'un partenariat avec des archives départementales. Ces projets permettent non seulement de partager des solutions techniques, mais aussi de construire des méthodes communes et de développer une expertise collective face à des problématiques encore peu stabilisées.

---

[75] Guy Le Boterf, *op. cit.*, p.21-22.

[76] Franck Dubois, « Les archives électroniques : éphémère ou réalité ? » In : *Sciences humaines combinées*, 1| 2007, p.8.

(cc) BY-NC-ND

Chloé Moser décrit quant à elle le développement d'Archifiltre comme une expérience emblématique de cet apprentissage par le projet:

> *« C'est une phase de recherche, c'est de la recherche appliquée mais menée collectivement ».*

Les projets donnent enfin souvent lieu à des formations spécifiques assurées par les prestataires. Amélie Brohan-Vadcard décrit l'utilisation d'un « bac à sable » mis à disposition lors de la mise en place d'AS@LAE, conçu pour « aider à prendre l'outil en main, à le comprendre, à voir ce qu'on peut faire avec ». Ces formations prennent tout leur sens lorsqu'elles s'articulent à une pratique concrète dans le cadre du projet lui-même, confirmant l'idée que c'est dans la confrontation aux enjeux pratiques que l'apprentissage collectif trouve sa pleine efficacité.

Ainsi, qu'il s'agisse de la coopération quotidienne, des espaces collectifs de réflexion ou des projets professionnels, les stratégies collectives d'adaptation révèlent une réalité commune : face à la transition numérique, les archivistes ont appris à construire ensemble des réponses que chacun n'aurait pas pu élaborer seul. C'est cette dynamique collective et le rôle structurant qu'y jouent les réseaux professionnels, que nous proposons d'analyser dans le prochain chapitre.

CHAPITRE 3 : LE ROLE STRUCTURANT DES RESEAUX PROFESSIONNELS

L'un des éléments les plus transversal qui découle de l'analyse des stratégies d'adaptation des archivistes face à la transition numérique, reste le rôle central du réseau professionnel dans les processus d'apprentissage. Dans ce chapitre, nous aborderons ce rôle structurant, pour montrer que ce fait, relaté dans l'ensemble des récits recueillis, confirme une réalité plus générale et lointaine. Car le réseau professionnel, de par son l'histoire, a toujours été une source importante d'apprentissage d'un métier. La transition numérique dans ce contexte du monde archivistique l'a simplement rendue plus visible et plus nécessaire.

1. Le réseaux professionnel : une ressource durable d'apprentissage

« Le mot réseau vient du latin rets, qui évoque le filet des pêcheurs ou des dentellières: c'est donc un ensemble de relations entre des points ou des nœuds sans que l'un d'entre eux occupe une position centrale. Un réseau de professionnels peut

(cc) BY-NC-ND

être considéré comme un système organisé de relations entre des professionnels »[77]. « Les réseaux professionnels constituent des supports à l'action d'un professionnel, dont la raison d'être est de lui fournir les ressources dont il a besoin pour agir mais qu'il ne possède pas personnellement »[78]. Cependant, la transition numérique n'a fait que modifier l'intensité avec laquelle ces réseaux ont été mobilisés. Ces observations de Guy Le Boterf confortent les observations de Sabine Coudret et Pauline Renard. Ces dernières, déclarent que face au numérique, « l'archiviste actionne un réflexe bien ancien : il se tourne vers la communauté des archivistes »[79]. Ce réflexe révèle que le recours au réseau n'est pas une stratégie conjoncturelle inventée face au numérique mais plutôt une modalité ordinaire d'apprentissage du métier. En ce sens, elles confirment que le réseau professionnel est une composante structurante de l'apprentissage du métier, indépendamment du contexte technologique dans lequel il s'exerce. Les missions dotées par l'AAF ainsi que la multiplication des groupes de travail au courant des années 2000 illustre cette réalité. En effet, dès sa création en 1904 sous le nom d'Association amicale professionnelle des archivistes français, l'Association des archivistes français avait pour objet originel de « créer et d'entretenir des relations permanentes entre ses membres, tout particulièrement en vue d'étudier les questions professionnelles qui les intéressent »[80]. Certaines de ses missions sont assurées à travers la création de la Gazette des archives en 1933, devenue la revue française d'archivistique. Un lieu de réflexion archivistique théorique et pratique[81]. Cette préoccupation s'est matérialisée face aux défis spécifiques posés par l'archivage électronique, avec des réponses progressivement structurées pour répondre aux besoins des professionnels. Cette question de l'archivage électronique, devenue prégnante pour les archivistes, a conduit à la création de groupes spécialisés au sein de l'AAF. Ainsi, la commission Archives électroniques, créée en 2004 en réponse au constat d'un isolement croissant des archivistes face aux enjeux du numérique, s'est donné pour mission de coordonner et d'homogénéiser les actions entre les différents acteurs de la

[77] Guy Le Boterf*, op. cit.*, p. 88.

[78] Guy Le Boterf, *op. cit.*, p. 91.

[79] Sabine Coudret et Pauline Renard, *op. cit.*, p. 315.

[80] Christine Nougaret, « L'apport de l'Association des archivistes français à l'archivistique *». In : La Gazette des archives*, n° 204, 2006, p. 34.

[81] Christine Nougaret, *op. cit.*, p. 33.

(cc) BY-NC-ND

profession. Le groupe de travail Archives municipales Archives électroniques, fondé en 2009 avec pour objectif le partage d'expériences et l'entraide, a produit des ressources dont certaines ont été consultées des milliers de fois, dépassant largement leur contexte d'origine pour devenir de véritables outils de référence pour l'ensemble de la profession[82]. En complément de l'AAF, le groupe Pérennisation des informations numériques, pionnier dès 2000, constitue un autre exemple de réseau transdisciplinaire centré sur les questions de conservation numérique, combinant réflexion, production de manuels pratiques et organisation régulière de formations[83].

Ces initiatives institutionnelles trouvent un écho direct dans les entretiens. Isabelle Vernus évoque sa participation à la commission archivage électronique de l'AAF comme une expérience à la fois formatrice et rassurante, dans laquelle les archivistes pouvaient « apporter leur expérience » et bénéficier de celle des autres. Chloé Moser décrit pour sa part son implication dans le groupe AMAE comme un espace où elle a beaucoup appris, soulignant que ces groupes permettent non seulement d'acquérir des connaissances, mais aussi de structurer et de formaliser ce que chacun a expérimenté dans sa pratique. Ces témoignages confirment la remarque de Guy Le Boterf selon laquelle « il devient de plus en plus difficile pour un professionnel d'être compétent tout seul »[84]. Désormais, les savoirs se construisent dans les interactions, se diffusent dans les réseaux et se consolident dans les pratiques partagées.

2. Un lieux de circulation des savoirs et des solutions

Ce rôle essentiel des réseaux professionnels dans la transition numérique dont révèle les stratégies d'adaptation déployées par les archivistes, se mesure aussi à travers une circulation plus large des savoirs et des solutions construits face aux enjeux de l'archivage électronique. Cette remarque pourrait être en partie intégrée dans un contexte global du progrès des technologies numériques. A ce titre, Guy Le Boterf le considère comme « un facteur important d'accélération du partage des savoir, permettant d'échanger rapidement des informations et des connaissances entre des acteurs parfois très éloignés géographiquement »[85]. Appliquée au contexte

[82] Guy Le Boterf, *op. cit.*, p. 317-318.

[83] *Ibid*, p. 318.

[84] Guy Le Boterf, *op. cit.*, p. 29.

[85] Guy Le Boterf, *op. cit.*, p. 30.

(cc) BY-NC-ND

archivistique français, cette circulation s'organise largement autour des associations professionnelles et des espaces qu'elles ont contribué à structurer. En ce sens, Christine Nougaret que nous avons citée précédemment nous rappelle cette position fondamentale l'AAF à travers ses groupes ainsi que sa Revue, La Gazette des archives. Plus que des espaces de diffusion d'informations, ils constituent de véritables lieux de production collective des savoirs dans lesquels les archivistes confrontent leurs expériences, formalisent des solutions et construisent progressivement et de manière conjoncturelle une culture professionnelle commune face aux enjeux du numérique. Et même au-delà de leur rôle de promotion du métier, participent activement aux réflexions et débats sur la discipline et contribuent à améliorer le contenu des formations[86]. Les entretiens montrent aussi que cette circulation des savoirs repose sur une réciprocité dans laquelle les archivistes sont à la fois bénéficiaires et producteurs de connaissances. Nathalie Regagnon évoque la manière dont la lecture de la littérature professionnelle internationale, notamment canadienne et australienne, a nourri sa propre réflexion sur la conservation des données numériques et qu'elle a ensuite partagé dans les groupes de travail auxquels elle participait. Cette trajectoire illustre bien ce que Le Boterf formule ainsi : « dans un réseau, les compétences de chacun peuvent enrichir le réseau qui pourra être mobilisé à son tour par chaque acteur »[87].

CHAPITRE 4 : DES RELATIONS PROFESSIONNELLES TRANSFORMEES PAR LE NUMERIQUE

Parmi les révélations issues de l'analyse des stratégies d'adaptation développées par les archivistes face à la transition numérique, figure la transformation des relations professionnelles elles-mêmes. En effet, en cherchant à acquérir de nouvelles compétences par le biais de la sollicitation de leurs collègues, de la participation à des projets ou encore du recours au réseau professionnel, les archivistes ont par la même occasion renforcé et élargi les liens qui les unissent entre eux et avec d'autres acteurs professionnels.

[86] Morgane Ballet, Cécilia Cardon, Clémentine Markidès, « Formations et associations, de nouveaux acteurs dans le monde archivistique ». In : La Gazette des archives. *La formation professionnelle : enjeux d'hier et d'aujourd'hui,* n°218, 2010-2, p. 133.

[87] Guy Le Boterf, *op. cit.,* p. 22.

(cc) BY-NC-ND

1. Le renforcement des liens au sein du groupe professionnel

L'un des effets les plus remarquables des stratégies d'adaptation sur les relations professionnelles des archivistes est le renforcement des liens au sein du groupe professionnel. L'exploitation des récits de ceux interrogés, laisse entrevoir de manière convergente le fait que la transformation numérique, loin de fragmenter la communauté des archivistes, a au contraire renforcé sa cohésion à travers l'émergence de nouveaux espaces d'échange et de co-contruction de solutions pour répondre aux enjeux du moment. La prolifération des groupes de travail ainsi que la multiplication des projets mutualisés mentionnés dans le chapitre précédent en attestent la profondeur. Dans ce sens, Nathalie Regagnon décrit ainsi comment les premiers groupes de travail sur l'archivage numérique ont créé une forme de solidarité entre des professionnels qui venaient de découvrir ensemble un terrain encore peu balisé. On voit clairement que ces liens sont générés non pas sur des affinités personnelles mais plutôt sur une communauté de situations et défis professionnels. Isabelle Vernus, lorsqu'elle évoque sa participation à la commission archivage électronique de l'AAF, témoigne aussi de ce renforcement des liens au sein de la communauté archivistique. Haude de Chalendar souligne pour sa part comment un projet mutualisé avec des archives départementales lui a permis de rompre l'isolement qu'il ressentait face au numérique et de tisser des liens professionnels durables avec d'autres archivistes avec qui il partage les mêmes préoccupations.

En outre, nous pouvons noter que cette consolidation des liens ne s'est seulement pas limitée aux espaces formels. Elle se manifeste également dans les services eux-mêmes. Séverine Chureau nous fait part de la manière dont la confrontation aux enjeux du numérique a nourrit sa décision systématique de « réfléchir avec ses collègues », développant en même temps des formes de coopération quotidienne qui ont renforcé les relations de travail au sein de son service.

Ces témoignages attestent que la transition numérique, en poussant les archivistes à travailler ensemble, a contribué à construire une culture professionnelle de l'entraide et de la solidarité qui dépasse largement la seule question du numérique.

(cc) BY-NC-ND

2. Le développement des interactions avec d'autres acteurs

Les stratégies d'adaptation révèlent également l'élargissement du cercle des interlocuteurs des archivistes. Ces derniers sont amenés désormais à collaborer avec des professionnels issus d'autres disciplines. En ce qui nous concerne, nos observations issues des récits des archivistes interrogés laisse entrevoir une collaboration devenue presque nécessaire avec les directions des systèmes d'information en général et les informaticiens en particulier. A ce titre, Boumda Mouafo Franklin affirme que l'archivage électronique « reste d'ailleurs l'un des rares domaines, si ce n'est le seul, où archivistes et informaticiens sont obligés d'échanger leurs expertises », ajoutant que « ce n'est pas une nouveauté que de voir les deux compétences impliquées travailler ensemble »[88]. Abondant dans ce même sens, Moalic-Minnaert confirme cette réalité et va au-delà. Elle estime que la prise en charge des archives électronique « requiert un dialogue conséquent des archivistes avec d'autres services et les secteurs professionnels qui leur sont liés notamment les services informatiques des collectivités et les prestataires développeurs des outils numériques »[89]. Cela met particulièrement en lumière cette nécessité de croiser ou encore de combiner l'expertise archivistique et celle des informaticiens pour mener à bien l'archivage. C'est exactement ce que confirme Jean-Yves Le Clerc lorsqu'il évoque l'importance de travailler régulièrement avec un technicien informatique pour avancer sur les questions numériques, décrivant cette collaboration comme une condition indispensable à l'exercice de ses missions : « On a travaillé avec des prestataires, notamment avec lesquels on a eu beaucoup d'échanges ». Nathalie Regagnon souligne aussi la manière dont son stage aux Archives départementales des Yvelines, réalisé en compagnie d'un représentant du service informatique, lui a permis d'appréhender et de comprendre la dimension technique des archives électroniques. Agnès Luminet évoque pour sa part comment sa collaboration avec la DSI dans le cadre du projet CYVIDO a enrichi ses compétences techniques, mais aussi transformé sa vision du rôle de l'archiviste au sein de l'institution. Au-delà de simples échanges, cette collaboration donne lieu à de véritables apprentissages réciproques dans lesquels les archivistes acquièrent

[88] Boumda Mouafo Franklin, « L'archivage numérique et le rôle de l'informaticien ». In: La Gazette des archives, n°240, 2015-4. *Voyages extraordinairement numériques : 10 ans d'archivage électronique, et demain?* p. 332-334.

[89] Maëlle Moalic-Minnaert, « Les archivistes face au numérique : une autonomie à reconstruire ? », Terminal, 2024, p. 11.

(cc) BY-NC-ND

progressivement une culture technique, tandis que les informaticiens de leur côté, découvrent et comprennent les exigences propres au métier d'archiviste.

En parallèle, cette collaboration se voit élargie vers les prestataires. Les entretiens attestent de cette orientation à travers des trajectoires individuelles significatives. Le cas de Chloé Moser en est l'exemple parfait. Son parcours, guidé par des initiatives personnelles qui lui ont valu le succès dans la conception d'Archifiltre, est coloré par une collaboration au contact de prestataire spécialisé :

> *« D'ailleurs dans le collectif de travail il y a aussi d'autres personnes qui peuvent nous aider à monter en compétence c'est les prestataires ».*

Elle décrit comment ses interactions ont modifié de manière profonde sa manière d'appréhender ses missions en l'amenant à intégrer des logiques de travail collaboratif et interdisciplinaire. Amélie Brohan-Vadcard à son tour mentionne le rôle important des prestataires lors de la mise en place d'un SAE :

> *« Il y a l'accompagnement des prestataires et ils en sont totalement conscients. C'est essentiel puisque, voilà, ils savent très bien que quand ils proposent à un client et que le client achète, ils se doutent bien que derrière, il va falloir avoir un minimum de formation, un minimum d'accompagnement ».*

De par sa connaissance des logiciels proposés, les prestataires demeurent les interlocuteurs les plus légitimes pour aider les archivistes utilisateurs dans l'appropriation de l'outil et de ces fonctionnalités. En somme, cette transformation des relations professionnelles des archivistes, couronnée par l'ouverture vers l'interdisciplinarité en réponse aux enjeux du numérique, contribue à redéfinir les contours du métier d'archiviste et la manière dont il s'exerce désormais au quotidien.

(cc) BY-NC-ND

CONCLUSION

Pour la première génération d'archiviste, la transition numérique a constitué une épreuve professionnelle particulière: celle d'avoir à intégrer une transformation profonde du métier sans y avoir été préparée par leur formation initiale. C'est particulièrement cette expérience et les stratégies qu'elle a engendrées que ce travail s'est proposé d'analyser, en cherchant à comprendre ce que ces archivistes ont fait pour s'adapter mais aussi ce que leurs démarches révèlent des modalités d'apprentissage du métier.

D'abord, l'exploitation de la littérature a permis de mesurer l'ampleur des transformations induites par le numérique. Ainsi, même si les principes fondamentaux de l'archivistique demeurent largement inchangés, les archivistes ont dû intégrer de nouvelles tâches, maîtriser de nouveaux outils, développer des compétences techniques et collaborer avec d'autres acteurs. Ces nouveautés ont fait émerger des besoins de formation qui n'ont été que progressivement pris en compte par les dispositifs institutionnels, créant un décalage durable entre les exigences du terrain et les ressources disponibles pour y répondre.

En parallèle, les entretiens réalisés donnent ensuite un accès au vécu concret des professionnels. Les archivistes interrogés soulignent avoir été essentiellement formés à l'archivage papier. Et face aux enjeux de l'archivage électronique, développer des compétences nouvelles était une évidence et une nécessité. Pour remédier à cette situation, différentes stratégies individuelles comme collectives ont été combinées.

Parmi les stratégies individuelles, l'apprentissage par la pratique apparaît comme la modalité la plus fréquemment mobilisée. Les archivistes décrivent un apprentissage progressif réalisé au contact des projets, des expérimentations et des ajustements successifs, dans lequel les principes acquis dans le cadre de l'archivage papier ont souvent servi de point d'appui pour comprendre les logiques du numérique. L'autoformation occupe également une place centrale, à travers le recours régulier à la documentation professionnelle, aux publications spécialisées et à une veille permanente assurée par les journées d'étude, les colloques et les webinaires. Les formations continues proposées par le SIAF, l'AAF, le ministère de la Culture ou encore le CNFPT constituent une troisième ressource importante,

(cc) BY-NC-ND

mobilisée le plus souvent pour consolider des connaissances déjà acquises par l'expérience.

Du côté des stratégies collectives, ce travail met particulièrement en évidence le rôle déterminant des réseaux professionnels. Les échanges entre collègues, les groupes de travail, les commissions de l'AAF et les projets mutualisés apparaissent comme des espaces privilégiés de circulation des savoirs, dans lesquels les archivistes ont appris en partageant leurs expériences, en observant les pratiques des autres et en adaptant des solutions déjà expérimentées ailleurs. Ces dynamiques collectives ont eu un effet qui dépasse la seule acquisition de compétences techniques : elles ont renforcé les liens au sein du groupe professionnel, élargi le cercle des interlocuteurs des archivistes et contribué à recomposer les relations professionnelles dans les services.

Ces résultats permettent de répondre à la question de recherche qui guidait ce travail. Les stratégies d'adaptation ne révèlent pas seulement la capacité des archivistes à faire face à la transition numérique. Elles mettent aussi en lumière un processus de professionnalisation par la pratique, dans lequel les compétences se construisent progressivement au fil des expériences, des collaborations et des échanges entre pairs. Dans cette perspective, les réseaux professionnels n'apparaissent pas comme une simple réponse à un déficit de formation initiale. Ils constituent une composante durable du développement professionnel des archivistes, participant pleinement à la construction et à la diffusion des savoirs du métier.

Ce travail comporte néanmoins plusieurs limites qu'il convient de mentionner. Le corpus de douze entretiens, même s'il permet une analyse qualitative approfondie, ne prétend pas à une représentativité statistique, et les archivistes interrogés sont des professionnels particulièrement engagés dans une démarche réflexive sur leur propre trajectoire. Ceux qui ont vécu cette transition de manière plus difficile ou conflictuelle sont absents du corpus. Par ailleurs, les démarches institutionnelles d'accompagnement au changement mises en place par les services d'archives ou les collectivités territoriales n'ont pas été examinées, ce qui aurait permis de mieux comprendre dans quelle mesure les organisations ont soutenu les processus d'adaptation de leurs agents. De même, ce travail n'a pas cherché à analyser les dispositifs de formation continue eux-mêmes. Une étude portant sur l'évolution de l'offre de formation de l'AAF ou du SIAF, associée à une analyse

(cc) BY-NC-ND

statistique des inscriptions et des thématiques les plus demandées sur la période, permettrait de mesurer plus précisément comment les besoins de formation ont évolué. Enfin, les récits recueillis étant rétrospectifs, donnent à voir la manière dont les archivistes construisent aujourd'hui le sens de leur trajectoire, ce qui n'est pas nécessairement identique à ce qu'ils ont vécu sur le moment.

Ces limites découlent sur plusieurs pistes de prolongement. Une première consisterait à déterminer si les stratégies observées sont spécifiques aux archivistes ou si elles caractérisent plus largement d'autres professions confrontées à une transformation technologique majeure. Une approche comparative avec d'autres métiers de l'information permettrait de mieux distinguer ce qui relève des spécificités de l'archivistique et ce qui renvoie à des mécanismes plus généraux d'adaptation professionnelle. Une deuxième piste concernerait les nouvelles générations d'archivistes formées dans des cursus intégrant largement les problématiques du numérique. Leurs modalités d'apprentissage et leurs stratégies de développement des compétences diffèrent-elles de celles de leurs prédécesseurs, ou l'expérience et les réseaux professionnels continuent-ils d'occuper une place centrale ? Enfin, l'émergence de l'intelligence artificielle ouvre un nouveau cycle de transformations pour le métier. À l'image de la transition numérique étudiée dans ce mémoire, l'IA soulève de nouvelles interrogations concernant les compétences attendues et les formes d'apprentissage nécessaires à son appropriation. Elle pourrait constituer, pour la génération d'archivistes actuellement en formation, un nouvel enjeu d'adaptation comparable à celui qu'a représenté l'archivage électronique pour leurs prédécesseurs. Cette question mérite d'être posée dès maintenant, avant que la transition ne soit déjà accomplie.

Loin d'apparaître comme un épisode ponctuel de l'histoire de la profession, la transition numérique met en évidence une caractéristique essentielle du métier d'archiviste : sa capacité à intégrer des transformations profondes tout en s'appuyant sur des principes professionnels durables. Les stratégies mises en œuvre par cette première génération témoignent non seulement d'une remarquable capacité d'adaptation, mais aussi d'une manière particulière d'apprendre le métier, où l'expérience, la coopération et les réseaux professionnels occupent une place centrale dans la construction des compétences.

(cc) BY-NC-ND

SOURCES

Littérature professionnelle

Boumda, M. F. (2025). L'archivage numérique et le rôle de l'informaticien. *La Gazette des archives*, (240), 323–334.

Bruleaux, A. (2012). Former l'archiviste du XXIe siècle. *La Gazette des archives*, (226), 71–93.

Burnel, A., & Servant, H. (2011). Vers une nouvelle pratique archivistique. *La Gazette des archives*, (223), 71–84.

Coudret, S., & Renard, P. (2015). L'archivistique connectée. *La Gazette des archives*, (240), 313–321.

Dejob, A., & Moser, C. (2017). Métamorphoses des archives, constance de l'archiviste. *La Gazette des archives*, (245), 97–117.

Joveneau, V., & Winkler, C. (2015). E-archiviste, un archiviste pas comme les autres ? *La Gazette des archives*, (240), 281–293.

Lasterre, M. (2015). L'archiviste est-il soluble dans le numérique ? *La Gazette des archives*, (240), 339–349.

Lasterre, M. (2007). Archiviste face au défi de l'électronique. *La Gazette des archives*, (208), 129–132.

Morgane, B., et al. (2010). Formations et associations, de nouveaux acteurs dans le monde archivistique. *La Gazette des archives*, (218), 131–145.

Perez-Bastié, I., et al. (2019). De Constance à ADAMANT, les archives au cœur de la transition numérique. *La Gazette des archives*, (254), 43–57.

Entretiens

Entretien avec Haude de Chalendar, archiviste à la Ville de Suresnes, entretien en visioconférence, durée : 34 minutes, réalisé le 15 janvier 2026.

Entretien avec Guillaume Herrero, chef de projet en archivage électronique et archivage des données aux Archives départementales du Cher, entretien en visioconférence, durée : 30 minutes, réalisé le 16 janvier 2026.

Entretien avec Nadine Audibert, responsable du secteur des archives communales aux Archives départementales du Gard, entretien en visioconférence, durée : 37 minutes, réalisé le 16 janvier 2026.

Entretien avec Amélie Brohan, consultante en archivage électronique chez VADCAED, entretien par téléphone, durée : 48 minutes, réalisé le 21 janvier 2026.

Entretien avec Isabelle Vernus, conservatrice générale du patrimoine, responsable du département des Archives électroniques et des Archives audiovisuelles aux Archives nationales, entretien en visioconférence, durée : 1 heure 10 minutes, réalisé le 28 janvier 2026.

Entretien avec Jean-Yves Le Clerc, conservateur en chef du patrimoine, entretien en visioconférence, durée : 45 minutes, réalisé le 10 février 2026.

(cc) BY-NC-ND

Entretien avec Nathalie Regagnon, responsable de la mission archivage électronique aux Archives départementales de la Haute-Garonne, entretien en visioconférence, durée : 30 minutes, réalisé le 12 février 2026.

Entretien avec Delphine Brihat, cheffe de projet en archivage électronique au Département de la Gironde, entretien en visioconférence, durée : 39 minutes, réalisé le 20 février 2026.

Entretien avec Chloé Moser, responsable du développement de l'outil Archifiltre au sein du programme VITAM, entretien en visioconférence, durée : 50 minutes, réalisé le 20 février 2026.

Entretien avec Séverine Chureau, cheffe de projet en archivage électronique aux Archives départementales de Saône-et-Loire, entretien en visioconférence, durée : 35 minutes, réalisé le 23 février 2026.

Entretien avec Agnès Luminet, cheffe de projet en archivage électronique aux Archives départementales de Saône-et-Loire, entretien en visioconférence, durée : 1 heure, réalisé le 5 mars 2026.

Entretien avec Rogeaux Nathalie, conservatrice du patrimoine, diplômée de l'école nationale des Chartes et de l'École nationale du patrimoine, entretien en visioconférence, duré : 34 minutes, réalisé le 15 janvier 2026.

(cc) BY-NC-ND

BIBLIOGRAPHIE

Abrégé d'archivistique : Principes et pratiques du métier d'archiviste. (2020). Association des archivistes français.

Banat-Berger, B. (2010). Les archives et la révolution numérique. *Le Débat*, (158), 70–82.

Banat-Berger, F. (2009). La prise en charge des archives électroniques en France dans le secteur public. *Archives*, *40*(1), 27–59.

Belin, A., & Rietsch, J.-M. (2016). Archivage électronique et analyse de risque : Les nouveaux défis de l'archiviste. *Archives*, *46*(1), 47–60.

Benedetto-Meyer, M., & Boboc, A. (2021). *Sociologie du numérique au travail*. Armand Colin.

Bernadette, C. (2012). Apprentissage et communauté de pratique. Dans E. Bourgeois & M. Durant (Eds.), *Apprendre au travail* (pp. 99–110). Presses universitaires de France.

Besnard, P., & Liétard, B. (2001). *La formation continue* (6e éd.). Presses universitaires de France.

Boullier, D. (2016). *Sociologie du numérique*. Armand Colin.

Bourdon, A. (2022). *Les archives, le métier d'archiviste et le numérique* [Rapport de recherche]. CERREV.

Bourgeois, E., & Durant, M. (2015). *Apprendre au travail*. Presses universitaires de France.

Bourgeois, E., & Chapelle, G. (2011). *Apprendre et faire apprendre*. Presses universitaires de France.

Brandl, E. (2024). *Des métiers et des compétences : 50 ans de changements pour les professionnels des bibliothèques et de l'information-documentation*. Dpt Recherche, Enssib.

Carré, P. (1999). Les mythes de l'autoformation. *Les Cahiers pédagogiques*, (370), 118–120.

Carré, P. (2010). *L'autoformation*. Presses universitaires de France.

Chabin, M.-A. (2020). La recherche en archivistique à l'épreuve de la société numérique. *Archives*, *49*(1–2), 141–160.

Charlier, B., & Henri, F. (2004). Démarche d'évaluation, communauté de pratique et formation professionnelle. *Schweizerische Zeitschrift für Bildungswissenschaften*, *26*(2), 285–304.

Coeuré, S., & Duchet, V. (2019). *Les archives*. La Découverte.

Demaizière, F. (2000, mai). *Autoformation et individualisation : Une pédagogie renouvelée par l'autoformation et l'autoévaluation* [Communication]. Montpellier, France, 15–30.

Delpierre, N., et al. (2012). *Les chantiers du numérique : Dématérialisation des archives et métiers de l'archiviste*. L'Harmattan-Academia.

Dictionnaire des concepts de la professionnalisation. (2022). De Boeck Supérieur.

(cc) BY-NC-ND

Djambian, C., & Balicco, L. (2023). Les métiers de l'information au prisme du numérique. Dans *Document et archivage : Pratiques formelles et informelles dans les organisations* (pp. 212–237). Europia.

Dubois, F. (2007). Les archives électroniques : Éphémère ou réalité ? *Sciences humaines combinées*, (1), 1–25.

Duplouy, L., et al. (2009). *L'archivage numérique à long terme : Les débuts de la maturité ?* La Documentation française.

Faye, M. (2019). *L'impact de VITAM dans le paysage de l'archivage électronique français* [Mémoire]. Enssib.

Filliettaz, L. (2012). Interactions langagières et apprentissage au travail. Dans E. Bourgeois & M. Durant (Eds.), *Apprendre au travail* (pp. 87–98). Presses universitaires de France.

Fillieux, V., & Vandevoorde, E. (2024). *Les archives électroniques : Quels défis pour l'avenir ?* Bruylant-Academia.

Guyon, C. (2022). Une archivistique sous influence : La pratique archivistique face aux innovations technologiques (1960–2022). *Revue d'histoire culturelle XVIIIe–XXIe siècles*, (5).

Guyon, C. (2015). La pratique archivistique publique en France, entre adaptation et négociation : Expériences et réflexions d'une archiviste. *Les Cahiers du numérique*, (2), 77–113.

Guyon, C. (2020). L'archivage comme dispositif de transformation de la nature intrinsèque d'objets nativement numériques. *Balisage, la revue de l'Enssib*, (1).

Guyon, C. (2025). Quand la collecte change de support : La production nativement numérique. Dans *La métamorphose des archives : 1990–2020 : Actes du colloque, Paris, Institut national d'histoire de l'art, 4–5 décembre 2023* (pp. 13–23). La Documentation française.

Hamard, D. (2010). L'archiviste et le syndrome de l'araignée : État des réseaux de l'archiviste en 2010. *La Gazette des archives*, *222*(2), 161–174.

Hamard, D. (2020). *Des paléographes aux archivistes : L'Association des archivistes français au cœur des réseaux professionnels (1970–2010)*. Presses universitaires de Rennes.

Houessou, J.-C. (2024). *La transition du numérique dans le métier d'archiviste : Analyse des nouvelles compétences requises et des stratégies d'adaptation* [Mémoire de recherche]. Cnam.

Huc, C., et al. (2004). Le groupe PIN : Lieu d'échange, lieu de réflexion, lieu d'action. *Document numérique*, *8*, 127–134.

Le Boterf, G. (2018). *Construire les compétences collectives : Coopérer efficacement dans les entreprises, les organisations et les réseaux de professionnels*. Eyrolles.

Manuelian, E. (2015). Il faut que tout change pour que rien ne change. *La Gazette des archives*, (240), 295–303.

Moalic-Minnaert, M. (2014). Les archivistes face au numérique : Une autonomie à reconstruire ? *Terminal. Technologie de l'information, culture et société*, (139).

(cc) BY-NC-ND

Moalic-Minnaert, M., et al. (2024). Les archives à l'état numérique : Division du travail et identités professionnelles en archives départementales. Dans *L'administration et le numérique au défi du travail*, (14).

Moalic-Minnaert, M. (2023). Les archivistes à l'épreuve du « logiciel métier » : Une participation reconfigurée. *Socio-anthropologie*, (47), 115–128.

Moalic-Minnaert, M., et al. (2024). *Une réforme numérique ? Les mutations du travail archivistique dans les services d'archives départementales* [Rapport de recherche]. Université de Caen Normandie, CERREV.

Moisan, A. (1992). Autoformation et situations de travail. *Éducation permanente*, (112), 107–113.

Moisan, A. (1993). Pratiques d'autoformation en entreprise. *Revue française de pédagogie*, *102*, 23–33.

Mulier, C., & Clavert, F. (2025). *Écrire l'histoire : Gestes et expériences à l'ère numérique*. Armand Colin.

Nougaret, C. (2006). L'apport de l'Association des archivistes français à l'archivistique : 70 ans de Gazette des archivistes. *La Gazette des archives*, (204), 33–56.

Perrenoud, P. (1994). *La formation continue comme vecteur de professionnalisation du métier d'enseignant*. Université de Genève.

Servais, P., & Mirguet, F. (2015). *L'archiviste dans quinze ans : Nouvelles attentes, nouvelles responsabilités, nouveaux défis*. L'Harmattan-Academia.

Servais, P., & Mirguet, F. (2015). *Archiviste de 2030 : Réflexions prospectives*. Academia-L'Harmattan.

Soyez, S. (2015). Défis et mutations : Nouvelles compétences indispensables dans la formation archivistique belge. *Documentation et bibliothèques*, *61*(2–3), 125–128.

Vandevoorde, B. (2006). *La formation des archivistes pour relever le défi de la société de l'information*. Academia.

Zeller, J.-D. (2004). *Faut-il des cyberarchivistes, et quel doit être leur profil professionnel ?* Université de Lausanne.

(cc) BY-NC-ND

ANNEXES

Table des annexes

GRILLE D'ENTRETIEN 70
UTILISATION DE L'IA GENERATIVE 73

(cc) BY-NC-ND

GRILLE D'ENTRETIEN

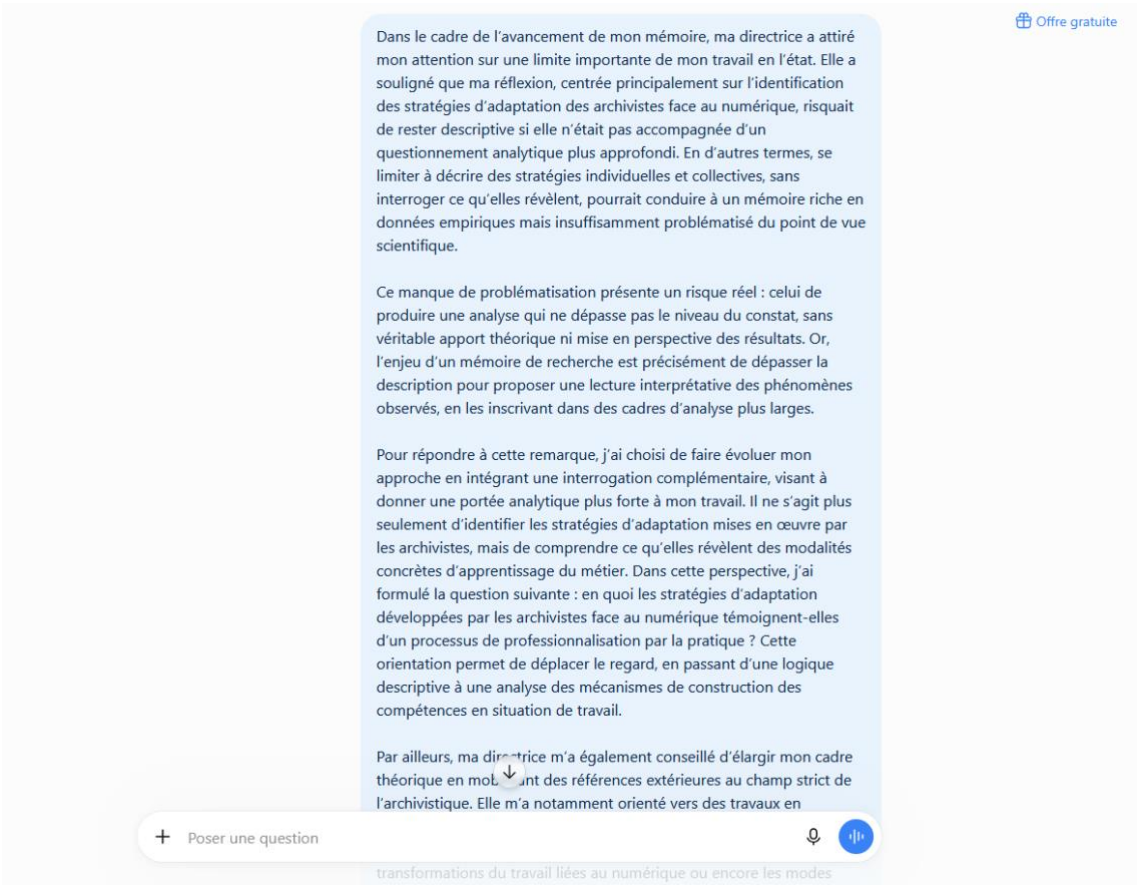
Formation initiale et Parcours professionnel *(Identifier clairement l'appartenance à la « première génération »)*	Comment étiez-vous formé(e) au moment de vos études : quels contenus, quelles priorités ? Le numérique occupait-il une place dans votre formation initiale ? Si oui, laquelle ? Pouvez-vous me décrire votre entrée dans le métier d'archiviste et votre parcours professionnel ?
Premiers contacts avec le numérique *(Saisir le moment de rupture ou de bascule)*	Quand et comment avez-vous été confronté(e) pour la première fois aux archives numériques ? À ce moment-là, comment perceviez-vous cette évolution (inquiétude, curiosité, contrainte, opportunité) ? Avez-vous eu le sentiment d'être préparé(e) à ces changements ?
Stratégies d'adaptation *(faire émerger les stratégies sans les suggérer)*	Comment avez-vous fait, concrètement, pour faire face à l'arrivée du numérique dans votre travail ? Pouvez-vous me décrire les démarches que vous avez mises en place pour vous adapter à ces évolutions ? Y a-t-il des apprentissages ou des ajustements que vous avez dû opérer au fil du temps ? Cette adaptation s'est-elle faite plutôt seul(e) ou à plusieurs ? Comment cette évolution a-t-elle été vécue au sein de votre service ? Y a-t-il eu des formes d'entraide, d'échanges ou de travail collectif autour de ces transformations ? Comment avez-vous vécu cette phase d'adaptation sur le plan professionnel ? Avec le recul, y a-t-il des choix ou des pratiques qui vous semblent avoir été déterminants ? Y a-t-il un moment ou un projet particulier qui vous a marqué dans cette transition ?

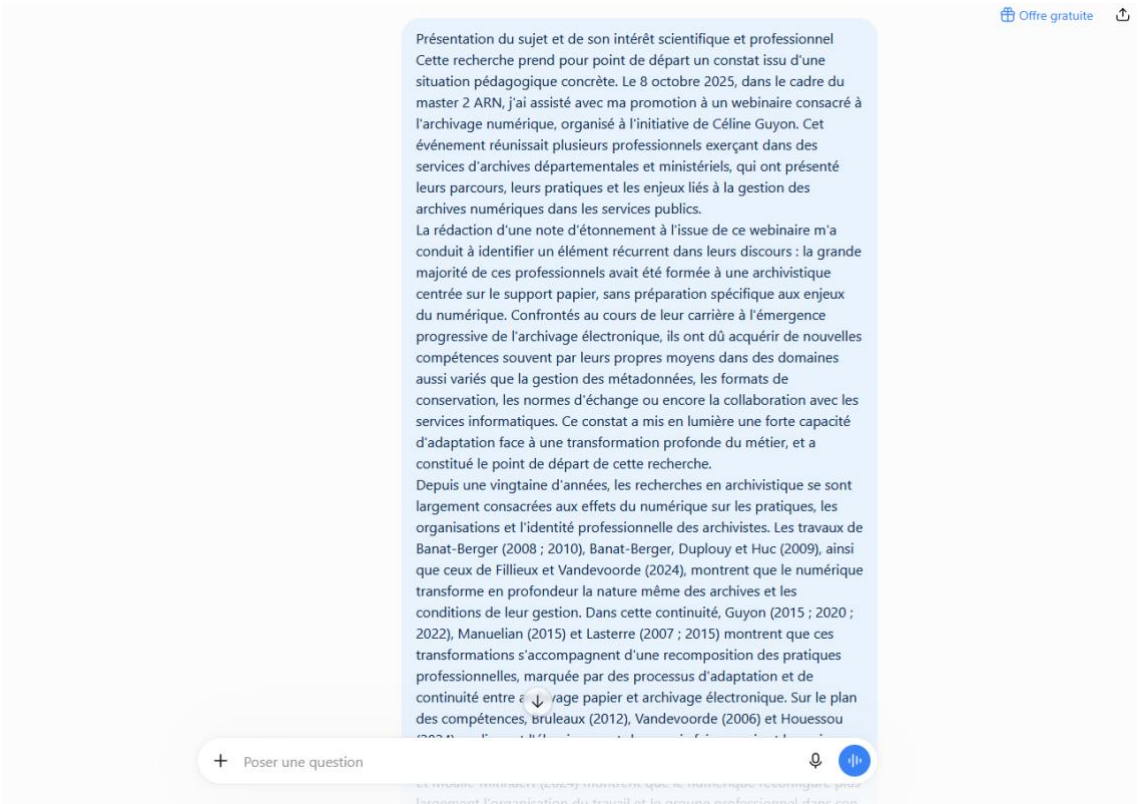
(cc) BY-NC-ND

Stratégies d'adaptation *(faire émerger les stratégies sans les suggérer)*	Comment décririez-vous le rôle de votre environnement professionnel dans cette phase de transition ? Selon vous, qu'est-ce qui a facilité ou, au contraire, compliqué l'adaptation dans votre contexte de travail ?
Regard rétrospectif et mise en récit de la transition *(Retour d'expérience et sens donné à la transition)*	Comment racontez-vous aujourd'hui cette période de transition numérique ? Y a-t-il des moments ou des expériences qui vous semblent particulièrement marquants ? Avec le recul, comment qualifieriez-vous cette transformation du métier ? Cette transition a-t-elle modifié votre manière de vous définir comme archiviste ? Si vous deviez résumer cette période à un jeune professionnel, que diriez-vous ?

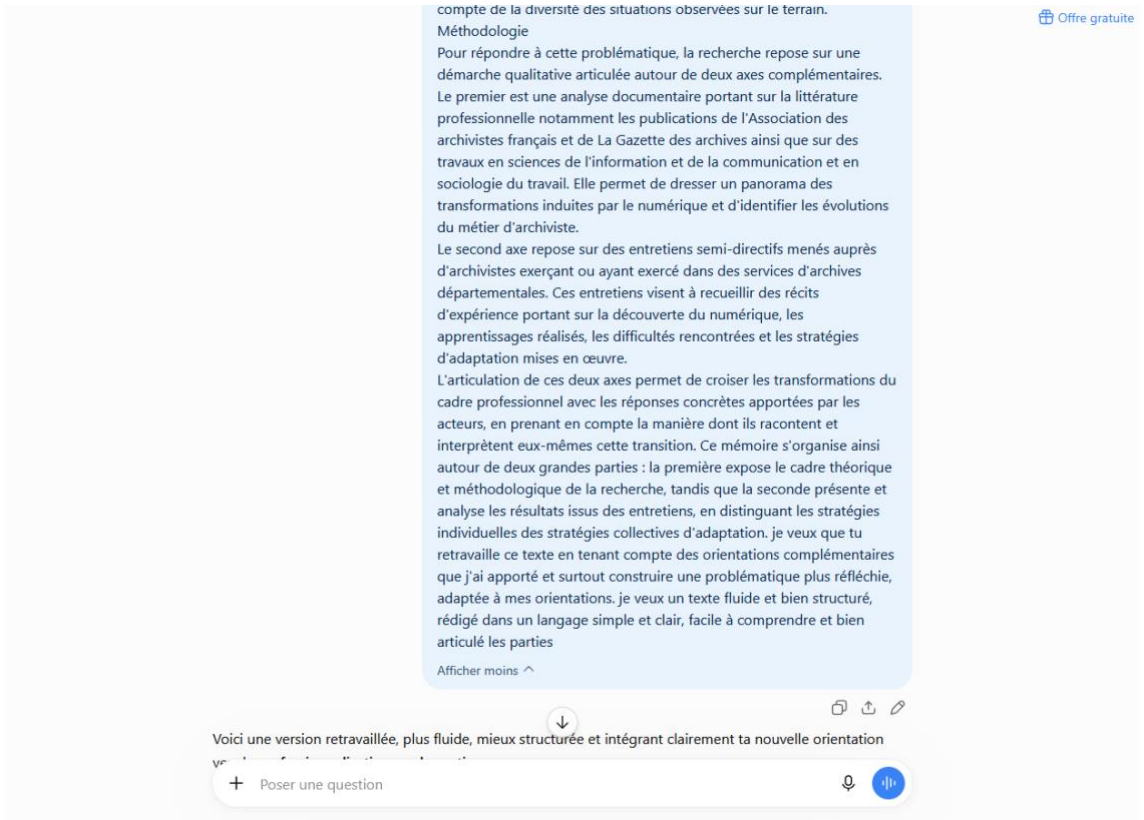
(cc) BY-NC-ND

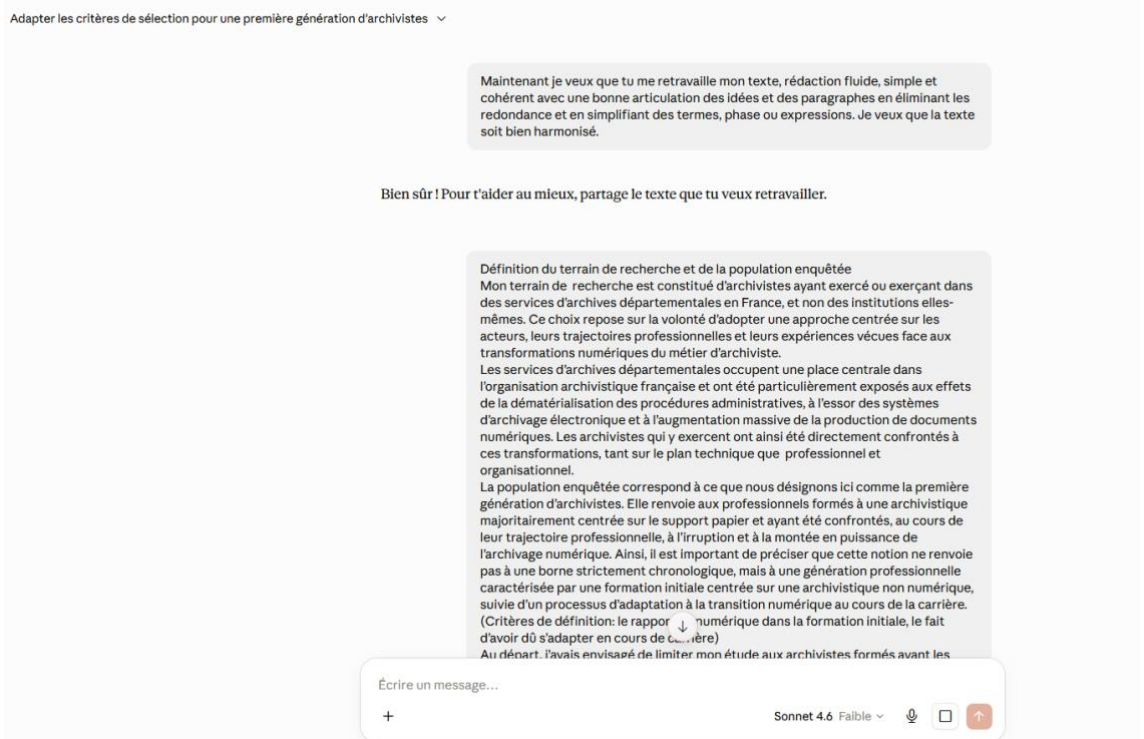
UTILISATION DE L'IA GENERATIVE



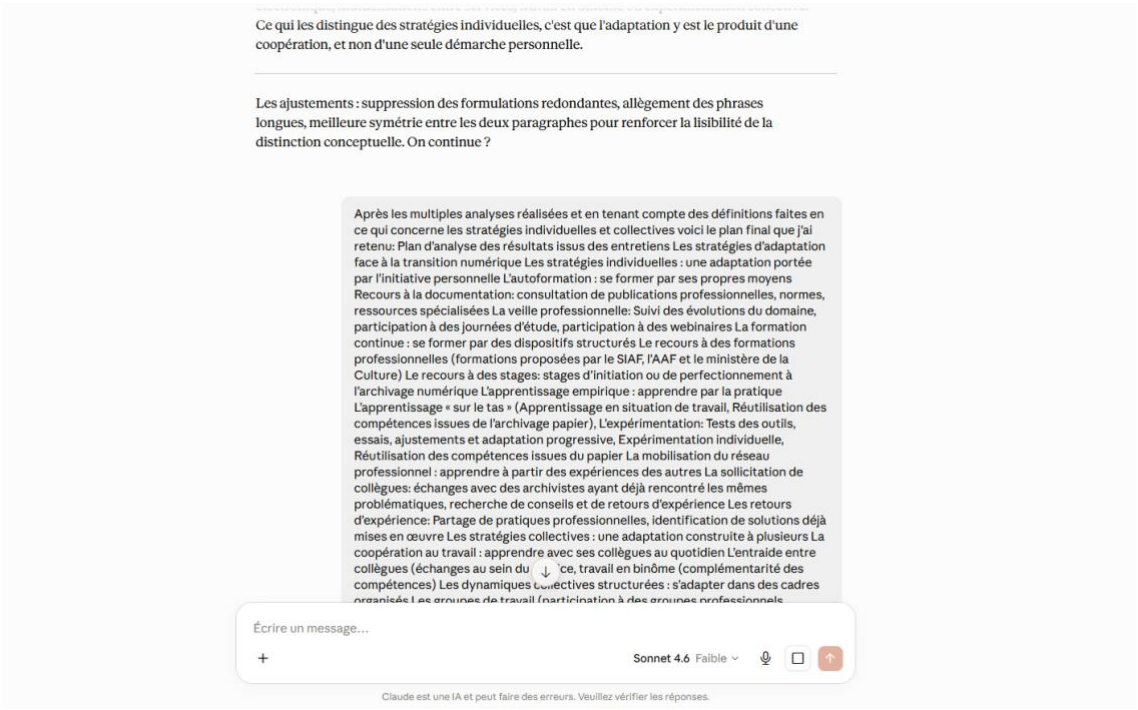


BY-NC-ND


Offre gratuite
compte de la diversité des situations observées sur le terrain.
Méthodologie
Pour répondre à cette problématique, la recherche repose sur une démarche qualitative articulée autour de deux axes complémentaires. Le premier est une analyse documentaire portant sur la littérature professionnelle notamment les publications de l'Association des archivistes français et de La Gazette des archives ainsi que sur des travaux en sciences de l'information et de la communication et en sociologie du travail. Elle permet de dresser un panorama des transformations induites par le numérique et d'identifier les évolutions du métier d'archiviste.
Le second axe repose sur des entretiens semi-directifs menés auprès d'archivistes exerçant ou ayant exercé dans des services d'archives départementales. Ces entretiens visent à recueillir des récits d'expérience portant sur la découverte du numérique, les apprentissages réalisés, les difficultés rencontrées et les stratégies d'adaptation mises en œuvre.
L'articulation de ces deux axes permet de croiser les transformations du cadre professionnel avec les réponses concrètes apportées par les acteurs, en prenant en compte la manière dont ils racontent et interprètent eux-mêmes cette transition. Ce mémoire s'organise ainsi autour de deux grandes parties : la première expose le cadre théorique et méthodologique de la recherche, tandis que la seconde présente et analyse les résultats issus des entretiens, en distinguant les stratégies individuelles des stratégies collectives d'adaptation. je veux que tu retravaille ce texte en tenant compte des orientations complémentaires que j'ai apporté et surtout construire une problématique plus réfléchie, adaptée à mes orientations. je veux un texte fluide et bien structuré, rédigé dans un langage simple et clair, facile à comprendre et bien articulé les parties
Afficher moins
Voici une version retravaillée, plus fluide, mieux structurée et intégrant clairement ta nouvelle orientation
Poser une question


Adapter les critères de sélection pour une première génération d'archivistes
Maintenant je veux que tu me retravaille mon texte, rédaction fluide, simple et cohérent avec une bonne articulation des idées et des paragraphes en éliminant les redondance et en simplifiant des termes, phase ou expressions. Je veux que la texte soit bien harmonisé.
Bien sûr ! Pour t'aider au mieux, partage le texte que tu veux retravailler.
Définition du terrain de recherche et de la population enquêtée
Mon terrain de recherche est constitué d'archivistes ayant exercé ou exerçant dans des services d'archives départementales en France, et non des institutions elles-mêmes. Ce choix repose sur la volonté d'adopter une approche centrée sur les acteurs, leurs trajectoires professionnelles et leurs expériences vécues face aux transformations numériques du métier d'archiviste.
Les services d'archives départementales occupent une place centrale dans l'organisation archivistique française et ont été particulièrement exposés aux effets de la dématérialisation des procédures administratives, à l'essor des systèmes d'archivage électronique et à l'augmentation massive de la production de documents numériques. Les archivistes qui y exercent ont ainsi été directement confrontés à ces transformations, tant sur le plan technique que professionnel et organisationnel.
La population enquêtée correspond à ce que nous désignons ici comme la première génération d'archivistes. Elle renvoie aux professionnels formés à une archivistique majoritairement centrée sur le support papier et ayant été confrontés, au cours de leur trajectoire professionnelle, à l'irruption et à la montée en puissance de l'archivage numérique. Ainsi, il est important de préciser que cette notion ne renvoie pas à une borne strictement chronologique, mais à une génération professionnelle caractérisée par une formation initiale centrée sur une archivistique non numérique, suivie d'un processus d'adaptation à la transition numérique au cours de la carrière.
(Critères de définition: le rappor numérique dans la formation initiale, le fait d'avoir dû s'adapter en cours de c ière)
Au départ, j'avais envisagé de limiter mon étude aux archivistes formés avant les
Écrire un message...
Sonnet 4.6 Faible

BY-NC-ND


Ce qui les distingue des stratégies individuelles, c'est que l'adaptation y est le produit d'une coopération, et non d'une seule démarche personnelle.
Les ajustements : suppression des formulations redondantes, allègement des phrases longues, meilleure symétrie entre les deux paragraphes pour renforcer la lisibilité de la distinction conceptuelle. On continue ?
Après les multiples analyses réalisées et en tenant compte des définitions faites en ce qui concerne les stratégies individuelles et collectives voici le plan final que j'ai retenu: Plan d'analyse des résultats issus des entretiens Les stratégies d'adaptation face à la transition numérique Les stratégies individuelles : une adaptation portée par l'initiative personnelle L'autoformation : se former par ses propres moyens Recours à la documentation: consultation de publications professionnelles, normes, ressources spécialisées La veille professionnelle: Suivi des évolutions du domaine, participation à des journées d'étude, participation à des webinaires La formation continue : se former par des dispositifs structurés Le recours à des formations professionnelles (formations proposées par le SIAF, l'AAF et le ministère de la Culture) Le recours à des stages: stages d'initiation ou de perfectionnement à l'archivage numérique L'apprentissage empirique : apprendre par la pratique L'apprentissage « sur le tas » (Apprentissage en situation de travail, Réutilisation des compétences issues de l'archivage papier), L'expérimentation: Tests des outils, essais, ajustements et adaptation progressive, Expérimentation individuelle, Réutilisation des compétences issues du papier La mobilisation du réseau professionnel : apprendre à partir des expériences des autres La sollicitation de collègues: échanges avec des archivistes ayant déjà rencontré les mêmes problématiques, recherche de conseils et de retours d'expérience Les retours d'expérience: Partage de pratiques professionnelles, identification de solutions déjà mises en œuvre Les stratégies collectives : une adaptation construite à plusieurs La coopération au travail : apprendre avec ses collègues au quotidien L'entraide entre collègues (échanges au sein du
ce, travail en binôme (complémentarité des compétences) Les dynamiques
ectives structurées : s'adapter dans des cadres
Écrire un message...
Sonnet 4.6 Faible
Claude est une IA et peut faire des erreurs. Veuillez vérifier les réponses.

BY-NC-ND